

RÉDACTION

38, Avenue de Péroles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Péroles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 an 250 6.— 9.— 18.—
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicités

Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 3
FRIBOURG
Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg	8 ct. 1/2	Le millimètre
Suisse	10 »	de hauteur
Etranger	12 »	sur une
Réclame	25 »	colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Régime d'exception en Prusse.

Le cabinet italien remanié.

Embarras financiers en Belgique.

Les hommes qui ont inconsidérément lancé l'Allemagne dans une crise politique des plus dangereuses, en provoquant un changement de gouvernement et des élections générales dans un moment très inopportun, sont amenés par la force des choses à des actes qui sentent de plus en plus la dictature, le coup d'Etat et la guerre civile.

Le gouvernement von Papen s'est engagé sur cette pente fatale le jour où il a abrogé le décret de son prédécesseur qui interdisait les formes militaires d'organisation politique, l'exhibition d'uniformes provocateurs et les manifestations tumultueuses.

Pour complaire aux nationalistes qui affectionnent ce genre théâtral de propagande et qui lui doivent une partie de leurs succès, le cabinet von Papen leva les défenses du chancelier Brüning. Il croyait, par là, amadouer les hitlériens. Ils ne lui ont su aucun gré de cette condescendance, ont persisté à refuser dédaigneusement les avances du gouvernement et ont réclamé plus hautainement que jamais le pouvoir pour eux seuls.

Le seul effet de cet acte de faiblesse a été de rouvrir la série des bagarres politiques, à laquelle M. Brüning avait mis fin. L'échauffement de la campagne électorale aidant, les actes de violence se sont multipliés et ont pris un caractère de plus en plus féroce, si bien que, il y a trois jours, sous le coup du massacre d'Altona, où il y a eu quinze morts dans une seule et même journée, le gouvernement a dû revenir sur son malencontreux décret et rétablir la défense des cortèges et manifestations sur la place publique.

Mais cette satisfaction à peine donnée à la partie raisonnable de l'opinion, M. von Papen a voulu désarmer les reproches qui lui viendraient inévitablement des nationalistes et il s'est hâté de leur offrir une compensation.

Le gouvernement en majorité socialiste de la Prusse a été de tout temps un objet d'exécration pour les hitlériens et la conquête du pouvoir en Prusse, l'objet de leurs ardues convoitises.

Les hitlériens avaient espéré atteindre au but de leurs visées à la faveur du dernier renouvellement de la Diète de Prusse. Mais ils n'y ont pas réussi. Ils ont eu cependant assez d'élus pour empêcher qu'un gouvernement ne se forme sans eux. Le cabinet présidé par le chef socialiste Braun démissionnaire. Comme on ne pouvait s'entendre pour le remplacer, il resta en charge, selon la formule, pour l'expédition des affaires courantes. Son chef, toutefois, eut la sagesse de s'effacer et remit la présidence au vice-président, M. Hirtsiefer, un représentant du Centre catholique. On croyait que, ainsi, les nationalistes, n'ayant plus devant eux une figure trop irritante, se tiendraient plus tranquilles.

Vaine précaution. Les hitlériens n'ont pas cessé de réclamer le détronement de ce gouvernement démissionnaire, qui n'avait plus, disaient-ils, l'autorité nécessaire pour gouverner le principal Etat de l'Allemagne.

Le chancelier von Papen vient de leur imposer. Il a fait signer par le président Hindenburg un décret qui remet le pouvoir gouvernemental en Prusse à un commissaire impérial. C'est le chancelier lui-même qui prend ce titre, mais la fonction est déléguée à un magistrat qui le représente.

En même temps, l'état de siège a été proclamé à Berlin et dans la province de Brandebourg.

C'est presque un coup d'Etat. Les partis d'opposition en sentaient la menace suspendue sur leur tête. Leurs journaux ont essayé de le conjurer en avertissant le gouvernement qu'il serait imprudent de sa part de s'attaquer de cette façon à la souveraineté de la Prusse. De fait, la Prusse et le Reich ne font, dès ce jour, plus qu'un. M. von Papen a ressuscité le système de Bismarck selon lequel le chancelier du Reich

devenait être en même temps chef du gouvernement prussien.

Si ce coup d'arbitraire est susceptible de provoquer une violente réaction en Prusse même, de la part des partis qui ne peuvent admettre l'hégémonie de la caste dont le cabinet von Papen est l'expression, il jettera une alarme non moins vive dans les Etats du sud, auxquels l'idée d'une omnipotence prussienne est intolérable.

De graves événements sont en germe dans la décision aventureuse de M. von Papen.

M. Mussolini, par une de ces décisions brusques et inattendues comme on lui en a vu prendre déjà à diverses reprises, vient de congédier cinq de ses collaborateurs ministériels des plus considérables, ainsi que toute une série de sous-ministres.

MM. Grandi, ministre des affaires étrangères; Mosconi, ministre des finances; Giuliani, ministre de l'éducation; Rocco, ministre de la justice, et Bottai, ministre des corporations, ont déposé leurs fonctions.

M. Mussolini s'est institué le remplaçant de M. Grandi et de M. Bottai, en concentrant en ses mains les deux ministères des affaires extérieures et des corporations. Trois nouveaux venus succèdent aux trois autres ministres démissionnaires : ce sont M. de Francischi, recteur de l'université de Rome, pour la justice; le député Yung pour les finances et le professeur Ercole pour l'instruction publique.

Aucune note officielle n'a donné les motifs de ces changements. Mais, d'embliée, tout le monde y voit un effet de la déconvenue que M. Mussolini a éprouvée du succès de la diplomatie française à la conférence de Lausanne. L'échec de la thèse italienne en faveur de l'abolition totale des réparations et surtout la résurrection de l'Entente cordiale franco-anglaise ont causé un vif désappointement à Rome. La politique italienne, qui visait à isoler la France, a échoué.

M. Mussolini ne peut légitimement en vouloir de cet insuccès à M. Grandi, son ministre des affaires étrangères et son plus éminent collaborateur, qui ne pouvait guère empêcher ce qui est arrivé. Mais M. Mussolini veut marquer avec éclat son mécontentement.

On dit que M. Grandi sera nommé ambassadeur à Londres; s'il y est envoyé, ce serait pour contrebalancer l'influence française.

La semaine dernière, le premier-ministre de Belgique, M. Renkin, avait, comme on sait, décidé de demander aux Chambres le vote d'un projet de loi qui lui accorde de très larges délégations de pouvoirs, tant en matière financière qu'en matière économique, pendant les vacances parlementaires, c'est-à-dire jusqu'en novembre. Mais, en présence de l'opposition des chefs de sa majorité, il avait renoncé à ce dessein. Cependant, avant-hier, M. Renkin a réuni ces chefs en une conférence au cours de laquelle il a insisté à nouveau sur les difficultés de la situation financière, en raison de la crise économique; d'une part, chute des recettes; d'autre part, augmentation des dépenses. Enfin, retard dans le recouvrement des impôts.

C'est pourquoi le premier-ministre demandait instamment aux chefs des principaux partis d'assurer le vote d'un projet qui se bornait à autoriser le gouvernement à faire face aux besoins de la trésorerie, jusqu'à la fin de l'année, par l'émission d'emprunts consolidés ou, de préférence, par l'émission de bons du Trésor à court terme, jusqu'à un montant à déterminer.

C'est que, en raison de la crise, il faudra, d'ici à la fin de l'année, recourir de nouveau au crédit, à concurrence de 1 milliard 500 millions de francs belges, sans compter 800 millions de francs qui arrivent à échéance le 1^{er} octobre.

Aussi M. Renkin souhaitait-il vivement obtenir toutes les autorisations nécessaires pour les besoins de la trésorerie et les nécessités du budget. Mais les chefs de partis sont restés inflexibles. Ils ont notamment fait remarquer qu'un emprunt français permettait de faire face aux besoins de l'Etat jusqu'en septembre. Dans ces conditions, ils ont émis l'avis que, si besoin est, le gouvernement devra réunir les Chambres en septembre pour les saisir des projets qui s'imposeront. Cette procédure sera d'autant plus facile que la session ne sera pas close et que les Chambres se borneront à s'ajourner à une date indéterminée.

Les affaires d'Allemagne

Le décret instituant un commissaire du Reich en Prusse

Berlin, 20 juillet
Voici le texte du décret nommant le commissaire du Reich en Prusse :

Me basant sur l'article 48, alinéas 1 et 2 de la Constitution du Reich, je décrète, à l'effet de rétablir la sécurité et l'ordre publics en Prusse :

1. Le chancelier du Reich est nommé commissaire du Reich en Prusse pour la durée de cette ordonnance. En cette qualité, il a le pouvoir de relever de leurs fonctions les membres du gouvernement prussien. De plus, il est autorisé à assumer lui-même la présidence du gouvernement prussien et à confier à d'autres commissaires la gestion des ministères prussiens. Le chancelier du Reich jouit de toutes les prérogatives du premier-ministre prussien et les commissaires désignés par lui possèdent tous les pouvoirs détenus par les ministres prussiens. Le chancelier du Reich et ses commissaires exercent les pouvoirs du ministère d'Etat prussien.

2. Cette ordonnance entre en vigueur le jour même de sa promulgation.

Neudeck et Berlin, 20 juillet 1932.
von Papen. von Hindenburg.

Etat de siège à Berlin et dans le Brandebourg

Berlin, 20 juillet.

Un décret-loi du président du Reich institue l'état dit d'exception pour Berlin et sa banlieue ainsi que la province de Brandebourg.

Premiers effets du décret

Berlin, 20 juillet.

Le chancelier von Papen, commissaire de Prusse, a relevé de leurs fonctions MM. Braun et Severing, président du Conseil et ministre de l'Intérieur de Prusse. Les prérogatives du premier-ministre ont passé au chancelier du Reich.

Aucune atteinte ne sera portée à la constitution prussienne. Le gouvernement du Reich pense voir cesser bientôt la situation créée par le décret-loi.

Les résistances

Berlin, 20 juillet.

M. Severing, ministre prussien de l'Intérieur, a refusé d'abandonner ses fonctions. Il affirme que le décret-loi est inconstitutionnel.

Le chancelier du Reich a répondu que le caractère constitutionnel du décret-loi sera examiné par la Cour suprême. En attendant, le décret signé du président et du chancelier du Reich a force de loi.

L'état d'exception a, alors, été proclamé à Berlin et dans la province de Brandebourg. Les forces de police ont été placées sous le commandement du général Rundstedt.

La police de Berlin et du Brandebourg est aussi placée sous ses ordres.

Berlin, 20 juillet.

Le cabinet prussien s'est réuni sous la présidence de M. Braun et a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

« La nomination d'un commissaire du Reich en Prusse, chargé de tout le pouvoir exécutif, est, de l'avis du gouvernement prussien, contraire à la constitution du Reich, parce qu'elle n'est ni justifiée ni nécessaire et que d'autres buts que le rétablissement de l'ordre et de la sécurité sont poursuivis. Le gouvernement prussien demandera l'avis de la Cour suprême et si, d'ici là, le commissaire du Reich relève des ministres de leurs fonctions et en nomme de nouveaux, il considérera ses décisions comme nulles et non avenues. »

Le gouvernement prussien a saisi télégraphiquement la Cour suprême de son différend avec le Reich et a demandé à la Cour de rendre un arrêt provisoire contre les mesures du gouvernement du Reich.

Berlin, 20 juillet.

M. Severing a déclaré que la sécurité et l'ordre publics ne sont pas plus menacés en Prusse que dans n'importe quel autre Etat allemand, et qu'il ne songe nullement à aban-

donner son poste de ministre républicain. M. Hirtsiefer, suppléant du premier-ministre, s'est associé à cette déclaration.

Berlin, 20 juillet.
Les bureaux du premier-ministre prussien ont été occupés militairement.

L'état de siège

Berlin, 20 juillet.

En vertu de l'état d'exception, le secret postal et téléphonique est supprimé. Des perquisitions et confiscations peuvent être opérées.

Le pouvoir exécutif est confié au ministre de la Reichswehr, sous les ordres duquel est aussi placée toute la police de sûreté.

Les contraventions sont passibles d'emprisonnement ou d'amendes pouvant atteindre 15,000 mares et plus.

Les contraventions à main armée sont passibles de la peine capitale.

Les actes de haute trahison (explosions, inondations, dommages aux voies ferrées) sont aussi passibles de la peine de mort.

La Bourse inquiète

Berlin, 20 juillet.

L'ordonnance du chancelier sur la nomination d'un commissaire du Reich a été accueillie par la Bourse avec des sentiments mitigés. L'activité a été faible.

La démission de M. Grandi, ministre italien des affaires étrangères, a causé un fort malaise.

Crainte de grève générale

Berlin, 20 juillet.

A la Bourse de Berlin, on craint qu'une grève générale n'éclate.

Commentaires de journaux

Berlin, 20 juillet.

La presse commente la proclamation de l'état d'exception et la nomination du commissaire du Reich en Prusse.

Le Berliner Tageblatt dit que le gouvernement du Reich joue un jeu dangereux et qu'il est difficile de prévoir comment prendra fin cette aventure politique.

La Deutsche Allgemeine Zeitung dit que le président et le gouvernement du Reich méritent des remerciements.

Le Lokalanzeiger regrette que le gouvernement n'ait pas agi déjà plus tôt.

Le Welt am Abend dit que les mesures du gouvernement sont un signal d'alarme pour les ouvriers. Il y a de la défense de la liberté et des conquêtes sociales.

Emotion en Bavière

Munich, 20 juillet.

Les événements de Prusse ont causé une profonde sensation en Bavière.

Le gouvernement bavarois a procédé à un échange de vues sur la situation et il formulera auprès du président et du chancelier du Reich une protestation contre la nomination d'un commissaire du Reich en Prusse.

Munich, 21 juillet.

Le premier-ministre de Bavière, M. Held, a envoyé un télégramme de protestation au président du Reich et au chancelier.

Le président de police de Berlin arrêté

Berlin, 20 juillet.

Le président de police de Berlin Cziesinski, le vice-président Weiss et le colonel Heimannsberg, commandant de la police de protection berlinoise, ont été arrêtés et écroués.

A leur sortie de la présidence de la police, des fonctionnaires ont crié : « Vive la République ».

Le préfet de police avait refusé de déposer ses fonctions.

Grève de ministres

Berlin, 20 juillet.

Aucun membre du gouvernement prussien n'est venu à la séance du cabinet de M. von Papen.

M. Braun proteste

Berlin, 21 juillet.

Le premier-ministre prussien, M. Braun, a envoyé au chancelier une lettre déclarant que toutes les mesures prises contre lui, comme premier-ministre prussien, sont illégales. Il prie le chancelier de lui communiquer les raisons qui ont motivé son attitude et sur quelles dispositions légales et constitutionnelles il se base.

Tous les ministres prussiens destitués

Berlin, 21 juillet.

Le président du Reich a également suspendu de leurs fonctions les autres membres du gouvernement prussien.

Un appel des syndicats

Berlin, 21 juillet.

Les Fédérations syndicales publient un appel disant notamment :

« Les derniers événements politiques ont soulevé une vive émotion parmi les ouvriers et les employés allemands. La situation en Prusse n'est pas encore définitivement réglée.

Un appel a été adressé à la Cour suprême de justice. Les ouvriers allemands doivent donner leur réponse le 31 juillet. Il est du devoir de toutes les organisations syndicales et de toutes les classes populaires qui se placent sur le terrain de la constitution et du droit d'employer tous les moyens afin que les élections au Reichstag aient lieu. Ni la terreur de la rue, ni une dictature quelconque ne doivent empêcher le peuple de faire usage, le 31 juillet, de son droit souverain. La discipline exemplaire des ouvriers et des employés allemands devra être maintenue, quoi qu'il arrive au cours de ces jours difficiles. Nous ne permettrons pas que notre attitude soit dictée par les adversaires des syndicats. »

M. Severing cède la place

Berlin, 20 juillet.

Le vice-commissaire Bracht, arrivant au ministère de l'Intérieur prussien, a prié M. Severing d'abandonner ses fonctions. M. Severing a refusé et a déclaré qu'il ne céderait que devant la force. Comme M. Bracht menaçait d'y recourir, M. Severing a quitté le ministère.

Le parti socialiste

Berlin, 21 juillet.

Le comité du parti socialiste a envoyé un appel disant que la lutte pour le rétablissement de la légalité prend d'abord la forme d'une lutte électorale qui doit être menée avec vigueur.

Le Centre catholique

Cologne, 21 juillet.

Le parti du Centre de Rhénanie a envoyé un télégramme de protestation contre l'intervention du Reich en Prusse. Il exprime l'espoir que toutes les mesures prises contre la Prusse ne tarderont pas à être abrogées.

Le remaniement du gouvernement italien



M. GRANDI
ex-ministre des affaires étrangères d'Italie

Rome, 20 juillet.

A la suite de la démission de MM. Grandi, ministre des affaires étrangères, Mosconi, ministre des finances, Giuliani, ministre de l'éducation nationale, Rocco, ministre de la justice, Bottai, ministre des corporations, le roi a nommé :

M. Mussolini, ministre des affaires étrangères et des corporations ;
le professeur Pierre de Francischi, recteur de l'université de Rome, ministre de la justice ;
le député Guy Yung, ministre des finances ;
le professeur François Ercole, ministre de l'éducation nationale.

A la suite de la démission de MM. Giunta, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, Fani, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Alfieri et Trigona, sous-secrétaires d'Etat aux corporations, di Mazo, sous-secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, Casalini et Rösboch, sous-secrétaires d'Etat aux finances, Morelli, sous-secrétaire d'Etat à la justice, Penavaria, Cao di San-Marco et Pierazzi, sous-secrétaires d'Etat aux communications, sont nommés :

sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, M. Edmond Rossini ;
sous-secrétaires d'Etat aux affaires étrangères, MM. Sulvius et Suvich ;
sous-secrétaire d'Etat à la justice, M. Albertini ;
sous-secrétaire d'Etat aux finances, M. Pupini ;
sous-secrétaires d'Etat aux corporations, MM. Albert Aquini et Bruno Biaggi ;
sous-secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, M. Arrigo Solmi ;
sous-secrétaires d'Etat aux communications,

MM. Romain Ruggero, Gaetan Postiglione et Louis Lajaone.

M. Casali est nommé président de l'Institut national des exportations.

Le chef du gouvernement a, en outre, décidé que la direction des cultes passe du ministère de la Justice au ministère de l'Intérieur.

L'opinion anglaise

Londres, 20 juillet.

La nouvelle de la désignation possible de M. Grandi comme successeur de M. Chiaramonte Bordonaro à l'ambassade de Londres est accueillie avec une grande faveur.

Commentaires français

Paris, 20 juillet.

Le Temps écrit :

Un fait symptomatique est que le remaniement actuel coïncide avec la fin de la conférence de Lausanne et, à quelques jours près, avec celle de la première phase de la conférence du désarmement.

Quelle est maintenant la véritable portée politique de ce remaniement ?

Le fait le plus saillant est certainement le départ de M. Grandi et la reprise par le Duce du portefeuille des affaires étrangères. Ce fait, survenant immédiatement après la conférence de Lausanne, pourrait traduire jusqu'à un certain point le mécontentement ressenti en haut lieu à l'égard des résultats, non pas économiques et financiers, mais principalement politiques des dernières réunions internationales.

Il est certain, en effet, que la politique de révision des traités, telle qu'elle est suivie à Rome depuis plusieurs années, n'a réussi à triompher à Lausanne dans aucun domaine, tandis que M. Herriot est parvenu à assurer le succès de la thèse exactement opposée, celle même du respect des traités. D'autre part, l'entente entre Paris et Berlin dans le domaine des réparations et, finalement, le pacte de confiance franco-britannique, qui comporte l'entente directe entre les deux grandes puissances démocratiques européennes, ont été un coup dur à la politique mussolinienne de ces dernières années.

Les journaux italiens

Rome, 20 juillet.

Dans leurs premiers commentaires sur le remaniement ministériel de ce jour, les journaux écrivent qu'il ne faut s'attendre à aucun changement de tactique ou de programme. Ce remaniement, disent-ils, est conforme au système de rotation qui joue pour les personnalités placées aux plus hauts postes quant à la responsabilité et au commandement.

La presse fasciste souligne surtout les mérites de M. Grandi et l'œuvre qu'il accompli ces dernières années au cours des grandes réunions internationales.

L'affaire du Groënland

Oslo, 20 juillet.

Le gouvernement norvégien, vu la contestation par le Danemark de la légalité de l'occupation de la région sud-est du Groënland, a soumis cette affaire, en date du 18 juillet, à la Cour de justice internationale de La Haye.

A la suite de la menace faite du côté danois de faire usage de la force en territoires occupés contre les Norvégiens, le gouvernement d'Oslo a demandé à la Cour de La Haye d'obliger le cabinet de Copenhague de s'abstenir d'une mesure de ce genre.

LE CONFLIT ANGLO-IRLANDAIS

Dublin, 21 juillet.

Le Sénat a voté à mains levées le projet de loi sur les tarifs d'importation.

La Chambre a été convoquée pour vendredi après midi. Il est très probable que le projet sera immédiatement mis en vigueur.

Le projet de loi de suppression du serment d'allégeance a été de nouveau présenté à la Chambre haute qui a maintenu les amendements supprimés par la Chambre basse.

Le projet de loi va maintenant rester en suspens pour une période de 18 mois, après quoi il prendra automatiquement force de loi.

LA GRÈVE BELGE

Bruzelles, 20 juillet.

Dans le bassin de Charleroi, on travaille un peu partout. Dans les bassins du Borinage, du Centre et du Limbourg, la grève continue. Dans certains charbonnages du bassin de Liège, les ouvriers ont cessé le travail ; dans d'autres, ils l'ont repris.

NOUVELLES DIVERSES

La Hongrie et la Yougoslavie ont adhéré à la déclaration du 13 juillet sur l'accord de confiance franco-anglais.

Lord Lytton, chef de la commission d'enquête en Extrême-Orient, est tombé malade ; il est arrivé à Pékin par la voie des airs ; il a été transporté dans un hôpital.

Les premiers résultats des élections sénatoriales roumaines sont favorables au parti national paysan ; à Bucarest, toutefois, les libéraux ont l'avantage.

En Amérique du sud, les milieux diplomatiques sont préoccupés des nouvelles de La Paz (Bolivie) et d'Assomption (Paraguay), où se sont reproduites des manifestations en faveur de la guerre.

On mande de Montevideo que le gouvernement d'Uruguay a accepté les bons offices des Etats-Unis pour aplanir l'incident diplomatique avec l'Argentine.

Le désarmement

Genève, 21 juillet.

La commission générale de la conférence du désarmement s'est réunie hier, après midi, mercredi, sous la présidence de M. Henderson. M. Bénès, auteur de la résolution, a constaté que le texte de cette résolution représente un compromis. Le préambule fixe les principes ; il rappelle l'article 8 du pacte de la Ligue et le pacte Briand-Kellogg. La deuxième partie de la résolution est la plus importante ; elle enregistre les résultats obtenus jusqu'ici par la conférence ; la résolution affirme d'abord le principe important du désarmement qualitatif. Un deuxième principe consiste à bannir, entre les Etats membres de la Société des Nations, certains procédés comme ceux du bombardement aérien et de la guerre chimique, bactériologique et incendiaire.

Un troisième principe important est celui de l'institution d'un contrôle de l'exécution de la convention, par une commission permanente du désarmement. L'institution de cette commission tend à rendre impossible la course aux armements. La liberté absolue d'aujourd'hui va disparaître.

Ces points permettent de dire que la conférence a obtenu des résultats positifs qui seront développés dans les travaux ultérieurs, dont s'occupe la troisième partie de la résolution. Celle-ci ne propose pas une interruption des travaux de la conférence, mais un ajournement. La résolution ne contient pas de chiffres, car ceux-ci ne peuvent pas être fixés avant que les gouvernements aient eu le temps d'entrer en négociations. Le bureau doit encore étudier, avec l'aide des comités et des gouvernements, les points sur lesquels la conférence n'est arrivée qu'à un demi-résultat (problème des effectifs, question des dépenses budgétaires, fabrication des armes).

Les derniers points de la résolution présentent une importance particulière ; la résolution n'exclut en rien des mesures plus larges de désarmement. La trêve des armements serait prolongée de 4 mois.

En concluant, M. Bénès a déclaré que la résolution permettait de constater les progrès accomplis. Des questions de principe ont été réglées ; elles établissent un droit international nouveau en matière de désarmement.

Le premier délégué des Etats-Unis, M. Gibson, a fait une courte déclaration. M. Gibson a exposé l'attitude de la délégation américaine ; celle-ci aurait préféré une acceptation plus précise des propositions du président Hoover, mais elle estime que la résolution contient un maximum d'accords dirigés dans le sens des propositions Hoover. La délégation américaine n'hésite donc pas à donner son approbation.

Une nouvelle séance aura lieu aujourd'hui jeudi.

Le comité pour le désarmement moral que préside M. Perrier a terminé la discussion en première lecture du projet d'accord sur les principes qui devraient être appliqués dans la formation des jeunes générations, la collaboration des milieux intellectuels, l'utilisation des moyens techniques de diffusion (radio-diffusion et cinématographie). Les travaux seront repris lors de la seconde phase de la conférence du désarmement.

NÉCROLOGIE

M. René Bazin

M. René Bazin, membre de l'Académie française, est mort hier soir, mercredi, à Paris.

M. René Bazin était né à Angers en 1853. Professeur à la Faculté catholique de droit de cette ville, il collabora au *Journal des Débats*, au *Correspondant* et à la *Revue des Deux Mondes*.

En 1884, il fit paraître son premier roman : *Stéphanette*. Puis ce fut *Une tache d'encre*, *De toute son âme*, *La terre qui meurt*, *Les Oberlé*, *Le blé qui lève*, *Les nouveaux Oberlé*, et tant d'autres, qui ont placé leur auteur au premier rang des artistes et des écrivains chrétiens.

L'exquise fraîcheur du style, la clarté seréine et puissante du langage, le charme des paysages, la saveur des descriptions, l'amour de la terre natale, la finesse des analyses en font des œuvres littéraires de premier ordre, émouvantes, mais sans rien d'amollissant ni de fade. Elles sont réalistes, en ce sens qu'elles ont le souci du détail vrai, mais ce réalisme est tempéré de poésie et nourri de leçons. L'œuvre romanesque de M. René Bazin ne doit pas faire oublier ses intéressants souvenirs de voyage : *Croquis d'Italie*, *Croquis de France et d'Orient*, ni non plus des biographies attachantes, tel *L'enseigne de vaisseau Paul Henry*, et, surtout, le livre admirable qu'il a consacré au Père de Foucauld.

Comme tant d'écrivains notoires, M. Bazin a collaboré à la guerre et à l'histoire de la guerre ; il a écrit ainsi *Récits du temps de la guerre* ; *Aujourd'hui et demain* ; *Pages religieuses*.

M. René Bazin était membre de l'Académie française depuis 1904.

Le grand-maître Domizio Torrighiani

On annonce de Florence la mort de M. Domizio Torrighiani, ancien grand-maître de la franc-maçonnerie italienne.

Torrighiani incarnait la tradition mazzinienne de la franc-maçonnerie italienne. Il était le type du franc-maçon italianissime et antireligieux.

On sait qu'il y avait en Italie deux factions rivales dans la franc-maçonnerie : l'une avait son siège à la place du Gesù, l'autre au palais Giustiniani.

La première avait pour chef M. Palmeri, la seconde, M. Torrighiani.

Au moment de l'avènement du fascisme, la

franc-maçonnerie de la place du Gesù pouvait se sentir assurée de récolter les bénéfices du changement qui se préparait, ayant parmi les siens, à côté de M. Raoul Palermi, son grand chef, des dirigeants fascistes, tels que M. Italo Balbo, M. Bottai, M. Emodio Rossoni, M. Farinacci, M. Dudan, qui furent ou qui sont des collaborateurs intimes de M. Mussolini. Elle pouvait donc croire suffisant, pour concourir à la préparation de la « marche », de fournir des vivres, des camions et des munitions à l'armée fasciste prête à s'ébranler. C'est ce qu'elle fit au mois d'octobre 1922. Les fascistes éminents qui en faisaient partie étaient des républicains et, si, à la dernière heure, ils consentirent, d'accord avec M. Mussolini, à garder l'institution monarchique, ils exigeaient cependant que le titulaire en fût changé ; le duc d'Aoste, cousin du roi, était leur candidat.

Piquée d'émulation, la franc-maçonnerie du palais Giustiniani fit pour cette « marche » bien plus que sa concurrente : elle versa dans la caisse du parti fasciste la somme de 5,000,000 de lires. Elle salua, en outre, les vainqueurs, le jour du triomphe, par un manifeste affiché sur les murs de Rome et portant la signature de son grand-maître, Domizio Torrighiani.

Mais elle fut mal récompensée de son zèle.

Le manifeste n'avait pas encore disparu des murs de Rome que des policiers envahirent le palais Giustiniani, s'emparant des archives, où l'on avait hâte, sans doute, d'effacer soit la liste des fascistes inscrits au Grand-Orient (le congrès fasciste d'Ancone venait de proclamer l'incompatibilité entre le fascisme et la secte), soit la trace des cinq millions. Vint ensuite le décret de M. Mussolini qui supprimait le Grand-Orient, et l'arrestation du grand-maître ; puis, en avril 1925, le projet de loi, vite approuvé par le Parlement, portant la dissolution de toute société secrète.

M. Mussolini ne voulait pas tolérer à côté de lui un pouvoir occulte capable de contrebalancer le sien et il méditait déjà la réconciliation de l'Italie avec le Saint-Siège, idée insupportable à la Loge. Il fallait que celle-ci disparût.

Les obsèques de M. Cattori

Les obsèques de M. Cattori, président du Conseil d'Etat tessinois, qui ont eu lieu hier mercredi, à Locarno, ont donné lieu à une grande manifestation à laquelle assistaient plus de 6000 personnes.

Le cercueil était suivi par M. Motta, président de la Confédération, Le Conseil d'Etat tessinois était présent *in corpore*, ainsi que la députation du canton aux Chambres fédérales. En outre, tous les gouvernements cantonaux avaient envoyé des délégations. Les consulats étrangers établis au Tessin étaient tous représentés. On notait enfin la présence du commandant du régiment tessinois et de plusieurs officiers.

Le Grand Conseil du Tessin, toutes les villes du canton et plusieurs communes avaient envoyé des délégations.

On comptait environ 200 drapeaux appartenant aux associations politiques et religieuses et plus de 60 couronnes.

Après avoir donné l'absoute à l'église, Mgr Bacciarini, évêque de Daulia, prit la parole pour célébrer la mémoire du défunt. Le cortège funèbre se mit ensuite en marche pour le cimetière de Muralto, paroisse de M. Cattori. Là, plusieurs discours furent prononcés. On entendit d'abord M. Motta, puis M. Martignoli, avocat, vice-président du gouvernement tessinois, et M. Celio, avocat, président du Grand Conseil. M. Tarchini, avocat, prit ensuite la parole au nom du parti conservateur tessinois, et M. Buetti, avocat et syndic, au nom de la municipalité de Muralto.

Le cercueil fut ensuite transporté à Gordola, village natal de M. Cattori, où il fut enseveli.

AVIATION

L'aviateur Bertram

Selon une dépêche du *Times*, le capitaine Bertram, l'aviateur allemand qui s'était perdu dans la brousse australienne avec son collègue Klausmann, est arrivé à Perth, par avion, venant de Wyndham (côte nord de l'Australie). Il a été reçu par les fonctionnaires de l'Aéro-Club de l'ouest de l'Australie et par le consul allemand. L'état de l'aviateur Klausmann s'améliore.

Le meeting international de Zurich

La finale du championnat international de vitesse se courra le dimanche 31 juillet. Le circuit passe trois fois par les points suivants : Dübendorf — tour du Bachtel — tour d'Eschenberg — mât de radio de Kloten — Dübendorf, et a une longueur totale de 195 kilomètres. On prévoit que les vitesses enregistrées dépasseront les 300 km. à l'heure, soit un peu plus d'une demi-heure pour le circuit. Quatre fois, ces machines de course survoleront à basse altitude l'aérodrome de Dübendorf. Il sera ainsi facile au public de suivre les différentes phases de la course et de pouvoir, sans longs calculs compliqués, se rendre compte du résultat de l'épreuve.

A part les deux Lockheed-Orion, avions commerciaux rapides de la « Swissair », Doret prendra part au concours avec son nouvel avion Dewoitine de construction française. Les plus rapides monoplaces de chasse italiens, polonais, belges et suisses se sont également annoncés pour ce concours qui réunira 11 concurrents de 6 nations différentes.

Lors du meeting de 1927, ce concours avait été gagné par le capitaine aviateur suisse Bürkhardt, avec une vitesse de 245 km. à sur avion Dewoitine type D. 19.

Confédération

Caisse de prêts de la Confédération

Le Conseil fédéral a fixé au 20 juillet l'entrée en vigueur de l'arrêté du 8 juillet 1932 concernant la création d'une Caisse de prêts de la Confédération suisse.

Le conseil d'administration est ainsi composé : président, M. Dollfus, conseiller national ; vice-président, M. Rufenacht, ancien ministre de Suisse à Berlin, et M. Schnyder von Wartensee, vice-président de la direction générale de la Banque nationale suisse.

Ces trois personnalités forment le comité de la Caisse. Les suppléants du comité sont le conseiller national Koenig, professeur à Berne, et M. Scherrer, président de la Banque cantonale de Bâle.



M. DOLLFUS

président du conseil d'administration de la Caisse fédérale de prêts. M. Dollfus appartient à la Droite des Chambres. Il est député du Tessin.

Les autres membres du conseil d'administration sont MM. Dapples, président du conseil d'administration de la Nestlé and Anglo-Swiss Condensed Milk Co., à Vevey ; M. Jenny, industriel, président de l'Association patronale de l'industrie textile, à Emmenda ; M. Georg, directeur général de la Genevoise, Compagnie d'assurance sur la vie, à Genève ; M. Grimm, conseiller national, directeur des services industriels de la ville de Berne ; M. Gunli, conseiller national, vice-président de la Banque cantonale de Saint-Gall, et M. Tobler, président du conseil d'administration de la Zurich, Compagnie générale d'assurances contre les accidents et la responsabilité civile, à Zurich.

Les suppléants du conseil d'administration sont MM. Reinhard, de la maison Volkart, frères, à Winterthour, et Suter, président de l'Association suisse des banques locales, caisses d'épargne et de prêts, à Aarau.

Le Département fédéral des finances et des douanes fixera, d'accord avec le Conseil d'administration, la date à laquelle la Caisse commencera son activité.

La Caisse de secours chrétienne-sociale contre les maladies et les accidents

La Caisse de maladie et d'accidents chrétienne-sociale de la Suisse vient de publier son rapport annuel concernant l'exercice 1931. Ce rapport est une nouvelle preuve du grand travail que la caisse déploie dans le domaine de l'assurance contre la maladie.

Les effectifs se sont accrus, au cours de l'année écoulée, de 6000 assurés, ce qui porte l'effectif à 78,000 membres.

Les honoraires médicaux et pharmaceutiques, ainsi que les prestations annexes, se sont élevés, au cours de cet exercice, à la belle somme de 3,143,850 francs.

Les secours suivants ont été accordés aux sociétaires faisant partie des dix-sept sections fribourgeoises :

Indemnités de maladie, 28,300 fr. 55. Soins médicaux, pharmaceutiques, préventoria et sanatoria, 30,980 fr. 05. Indemnités d'accouchement, 8651 fr.

Total, 67,931 fr. 60.

Il est bon de rappeler ici que tout accident non assuré pour lui-même est considéré comme maladie et ce sans supplément de cotisation. Il s'agit là d'une faveur particulière offerte aux adhérents, puisque la plupart des sociétés de secours mutuels ne concèdent pas cet avantage particulier à leurs membres.

Moyennant une cotisation annuelle de 1 fr. 20, les membres sont assurés, en cas de décès ou d'invalidité, pour un capital de 1000 fr.

La caisse de maladie et d'accidents chrétienne-sociale de la Suisse possède, à Davos, les deux sanatoria Albula, avec 150 lits, l'un au service des enfants, l'autre au service des adultes.

En outre, la Caisse a un accord très favorable avec la maison de vacances Oberwald (Saint-Gall), dans une situation tranquille, au milieu de grands jardins, avec vue sur le lac de Constance. Les membres de la caisse y jouissent de conditions de préférence.

Les vieux fonctionnaires

Dans une pétition adressée au Conseil fédéral, l'Union des chômeurs demandait la mise à la retraite plus rapide des fonctionnaires fédéraux âgés, pour faire place aux jeunes. Le Conseil fédéral a rédigé sa réponse, qui est négative.

Le déficit fédéral

L'excédent des recettes de la Confédération sur les dépenses, qui avait atteint 43 millions pour le premier semestre 1931, n'est plus que de 19,5 millions pour le semestre écoulé, accusant une diminution de 23,5 millions. Attendu que les dépenses militaires retombent principalement sur le second semestre et que la proportion entre recettes et dépenses est de ce fait retournée jusqu'à la fin de l'année, on peut s'attendre à un fort déficit pour l'année 1932.

FAITS DIVERS

SUISSE

Les orages

Hier mercredi après midi, une tempête s'est abattue sur Schwytz. Les pompiers de la ville ont été alarmés. Le Siechenbach, qui coule à l'ouest de Schwytz vers Seewen, a débordé et s'est frayé un nouveau lit à travers les champs, entraînant des centaines de mètres cubes de terre. Le Gründelischbach, qui coule à l'ouest, s'est enflé dans de plus grandes proportions encore. Le pont de la chaussée située entre Schwytz et Steinen a été emporté. La circulation est complètement interrompue.

Le flot s'est répandu sur une largeur de 200 mètres dans la direction du lac de Lowerz. Une maison habitée par 8 ou 9 personnes a risqué d'être emportée. Au rez-de-chaussée, l'eau a atteint en quelques instants la hauteur d'une table.

Le pont de la Schlagstrasse a été emporté aussi. La circulation entre Schwytz et Sattel se trouve interrompue.

La foudre est tombée sur l'alpe de Banegg et a tué 5 vaches.

AUTOMOBILISME

Le grand-prix de Dieppe

Le grand-prix de Dieppe sera disputé dimanche, sur un circuit de 8 km. 150, entre un grand nombre de concurrents.

Dans le grand-prix automobiliste, sont notamment engagés Chiron et Lehoux, Czalkowski, Sommer, Wille, de Maleplane, etc. Dans le grand-prix motocycliste, citons Bœtsch et Roland.

Le championnat international de vitesse

Le grand-prix automobile d'Allemagne, qui a été disputé dimanche, sur le circuit du Nürburgring, était la dernière épreuve comptant pour le championnat international de vitesse. Les deux autres épreuves comprises pour l'attribution de ce trophée étaient le grand-prix de France et le grand-prix d'Italie.

Le classement s'établit ainsi :

1. Nuvolari, 4 points.
2. Borzacchini, 8 points.
3. Caracciola, 10 points.
4. Dreyfus, 14 points.

5. à égalité : Chiron et Fagioli, 16 points. L'équipe italienne, qui fit une si brillante démonstration dans ces trois compétitions, remporte donc une belle victoire.

Echos de partout

L'HABILETÉ D'UN EMPLOYÉ

De la Croix, de Paris :

Yves Guyot, dont un ministre français vient d'inaugurer la statue à Dinan (Côtes-du-Nord), avait débuté dans la presse comme journaliste radical et anticlérical. Il avait dans sa jeunesse présenté un symptôme de cette compétence économique que ses amis décidèrent de lui reconnaître plus tard, lorsqu'il eut quitté la politique. Etant au service d'un grand fabricant français de chocolat, il avait eu à constater, avec ses collègues, qu'un approvisionnement considérable du fameux chocolat, resté trop longtemps dans les caves, prenait une teinte dont la pâleur pouvait être mal interprétée par la clientèle. Fallait-il retirer de la consommation cette marchandise à l'aspect anémique ou la laisser en circulation au risque de détourner les amateurs ?

L'employé Yves Guyot eut l'idée géniale de faire bénéficier le produit de la particularité qui pouvait le discréditer. Il suggéra d'en tirer, au contraire, une réclame et d'ajouter ce titre à la gloire de la maison :

« Le chocolat X... est le meilleur de tous les chocolats. Il est le seul qui blanchisse en vieillissant. »

La réclame eut un succès fou. La phrase passa dans le langage des partis politiques ; les « rouges » se vantaient de ne pas blanchir en vieillissant, contrairement au chocolat X, etc.

Yves Guyot, qui signait le « vieux petit employé », à la *Lanterne*, avait trouvé sa voie. Il a fini en publiciste économique et financier.

De l'œuvre entière d'Yves Guyot il restera cette seule phrase, répétée par des gens qui ne savent plus à qui l'attribuer ni à quel produit elle s'appliquait :

« Le chocolat Machin est le seul qui blanchisse en vieillissant. »

MOT DE LA FIN

Un médecin est appelé auprès d'un malade :

— Madame ! dit-il à la femme, votre mari est perdu ; voyez, il a déjà les mains violettes ! Pourquoi m'avoir appelé si tard ?

— Mais, docteur, il a les mains violettes parce qu'il est teinturier de son état.

— C'est bien heureux pour lui, car, s'il n'était pas teinturier, il serait mort.

Pour la langue française

Des journaux français se mettent à écrire *toate*, au lieu du mot anglais *toast*. C'est heureux. Qu'ils continuent ; donc en francisant le mot *speech*.

L'enseignement de la sociologie

On nous écrit :
Avant de parler de la place que devrait occuper la sociologie dans les programmes scolaires, il est nécessaire de préciser le sens de ce mot et de l'objet de cette science.

Nombres sont encore ceux qui la confondent avec une simple statistique des faits sociaux, ce qui n'est au fond qu'une partie infime de l'histoire. D'autres la considèrent comme une étude des luttes sociales à laquelle on se livre par amour d'une stérile érudition. Enfin, un certain nombre croient être dans la vérité en voyant une science positive des phénomènes collectifs basée uniquement sur un déterminisme historique et biologique, ce qui est encore une erreur.

La sociologie est plutôt une synthèse des conclusions de plusieurs sciences, unies et coordonnées en un code dont le but est de renseigner les hommes sur les meilleures conditions de la vie.

Ces conditions sont les meilleures quand elles permettent à l'homme d'atteindre plus aisément sa fin.

Ainsi, la vraie science sociale travaille à l'amélioration des conditions de la vie présente qui est la fin prochaine des humains, mais elle oriente son action générale vers le but suprême qui est Dieu. Elle n'a rien de commun avec certains mouvements d'idées qui usurpent ce terme au profit d'une philosophie matérialiste ou d'un idéalisme vaporeux et irréalisable. Elle travaille à cet agencement exact de toutes choses : « La matière soumise aux hommes : les hommes unis entre eux par la pratique de la justice et de la charité ; les hommes et les choses orientés vers Dieu. »

L'homme est un être fait pour vivre en société ; il n'est nullement besoin de le démontrer. Dès lors, la nécessité de la sociologie est immédiatement établie. Cependant, nombreux sont encore ceux qui le contestent et croient et aimeraient faire croire qu'il suffit de laisser faire pour que tout s'arrange. Ils considèrent la société comme un organisme régi par des lois naturelles et croient à une physique sociale. C'est établir une analogie complète entre la société humaine et celle des abeilles, des fourmis et d'autres colonies animales ; mais l'homme est soumis aux lois morales et non seulement à l'instinct ; il jouit de la liberté et, par conséquent, l'organisation sociale est consécutive de nos vœux, de leur rectitude ou de leur perversité. L'histoire prouve l'influence des principes moraux sur la vie de la société tout entière. Si l'organisme social est soumis aux variations et aux influences, il est tout naturel qu'une science s'occupe de l'étude des lois qui peuvent le régir de la manière la meilleure. Le mépris et l'ignorance de ces lois brouillent les calculs des hommes et causent partout le désordre et la misère.

La sociologie devrait donc trouver place dans le programme d'études de tous les établissements d'instruction.

Il est de toute nécessité de combler cette lacune.
M. B.

LES SPORTS

Le tour de France cycliste

C'était hier, mercredi, journée de repos à Nice. Aujourd'hui, onzième étape : Nice-Gap, 233 km. Puis les étapes vont se succéder sans interruption jusqu'au 31 juillet.

Mardi, lors de l'étape Cannes-Nice, le premier du classement général, le Français Leducq a été sérieusement menacé, puisqu'il n'est arrivé que seizième et qu'il ne garde plus que trois minutes d'avance sur Stœpel. Celui-ci a trouvé en Thierbach un excellent soutien. La valeur de Stœpel était connue ; on ne pensait pas, cependant, qu'il ferait figure d'un vainqueur possible du tour. Sieronsky semblait être le meilleur coureur allemand.

A la moitié du tour, on constate que, dans les douze premiers du classement général, les Italiens font figurer cinq hommes, dont l'individu Barral. Si, dans la journée d'hier, mercredi, les coéquipiers de Leducq n'ont pas rétabli leurs forces, il est fort possible que, à Evian, le maillot jaune que porte le premier du classement général aura changé de propriétaire.

Dans la catégorie des individuels, Benoît-Faure tient toujours la tête ; malgré les belles performances de Barral, nous croyons que le Français conservera son avance.

Enfin, conséquence logique de leur belle tenue, les Italiens ont pris la tête du classement par équipes : de la dernière place avant les Pyrénées, les coureurs transalpins ont passé à la première.

Samedi, 23 juillet, « Radio Suisse romande » retransmettra, à 20 h., d'Aix-les-Bains, en Savoie, les commentaires de Jean Antoine, sur l'étape de Grenoble à Aix. Le lendemain, dimanche, elle retransmettra également, à 12 h., d'Evian, le reportage de l'arrivée des coureurs dans cette localité, tandis que le soir du même jour, à 20 h. 30, elle relayera, toujours d'Evian-les-Bains, les commentaires de Jean Antoine sur l'étape Aix-Evian. Enfin, lundi 25 juillet, à 20 h., la station de Sottens retransmettra de Belfort les commentaires sur l'étape Evian-Belfort.

Le « critérium » des routiers

C'est, comme on sait, le dimanche, 7 août, sur le circuit du Bouchet, près de Genève, que se disputera cette épreuve cycliste.

A ce jour, sept hommes sont engagés, soit les deux champions belges Hammerlink et Wauters, l'Italien Pesenti, actuellement troisième dans le tour de France, et le quatuor suisse, Albert et Alfred Büchi, Georges Antenen et Roger Pipoz.

Il paraît que les organisateurs vont recevoir l'adhésion de deux coureurs français : Archambaud et Speicher, qui effectuent actuellement le tour de France.

Le grand-prix suisse motocycliste

La clôture définitive de la liste des engagés du grand-prix suisse motocycliste a été prononcée hier soir, 20 juillet, à minuit.

Lorsque les noms des concurrents prenant le départ seront publiés, l'étonnement sera grand. On saura alors quel intérêt a été porté partout à l'importante épreuve motocycliste qui se disputera, cette année, pour la seconde fois à Berne.

Actuellement, l'organisation de la course est en bonne voie ; le jour de la course, les moindres détails seront réglés. La piste, qui se trouve dès aujourd'hui dans un état idéal, sera à nouveau entourée d'une clôture. Un haut-parleur renseignera le public sur les principaux événements de la course.

Des trains spéciaux partiront, à cette occasion, de Genève, Delémont, Bâle et Zurich. Si le temps est favorable, on peut compter sur une foule de 70,000 spectateurs environ. Rarement, en Suisse, il sera donné d'assister à une compétition qui présentera autant d'intérêt que le grand-prix de 1932.

De hardis navigateurs

Six étudiants sont partis de Marble Head (Massachusetts), pour l'Europe, à bord d'un bateau de 16 m. 50 de long. Ils feront escale aux Açores et se dirigeront vers Gibraltar et Marseille.

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'industrie de la chaussure en Tchéco-Slovaquie

L'industrie tchéco-slovaque de la chaussure a exporté, l'année dernière, plus de 15 millions de paires de chaussures. La Tchéco-Slovaquie est le plus grand exportateur dans cette branche, puisque l'Angleterre n'exporte que 8 millions 330,000 paires ; l'Allemagne, 4 millions 1/2, et l'Amérique, à peine 2 millions.

La Tchéco-Slovaquie produit annuellement 45 millions de paires de chaussures en cuir.

On estime la consommation annuelle à 2 ou 3 paires par personne. En comptant 2 paires, cela ferait 30 millions pour la consommation intérieure. En fait, la moitié de la production est vendue à l'étranger. La valeur des exportations dans les cinq premiers mois de 1932 a diminué de 37 %.

CHANGES A VUE

Le 21 juillet, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 02	20 22
Londres (1 livre sterling)	18 20	18 40
Allemagne (100 marks or)	121 25	122 25
Italie (100 livres)	26 05	26 25
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	15 05	15 25
New-York (1 dollar)	5 11	5 15
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71	71 50
Madrid (100 pesetas)	40 50	41 50
Amsterdam (100 florins)	206 35	207 35
Budapest (100 pengö)	—	—

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Les événements d'Allemagne

Munich, 21 juillet.

Le gouvernement bavarois a demandé à la Cour suprême de justice de déclarer contraire à la constitution la nomination d'un commissaire du Reich en Prusse. « Cette nomination, déclare le gouvernement bavarois, est contraire au droit constitutionnel de tous les Etats et menace leur existence. »

Berlin, 21 juillet.

M. Creszinski, président de police, M. Weiss, vice-président de police, et M. Heimannsch, commandant de la « schupo » (police de protection) ont été remis en liberté. Ils se sont rendus immédiatement auprès d'un avocat.

Berlin, 21 juillet.

Le gouvernement prussien publie une déclaration en réponse au discours radiodiffusé du chancelier et relève que ce dernier a formulé deux raisons de son attitude contre la Prusse : d'abord, qu'un haut fonctionnaire a donné aux communistes des conseils sur la façon de voiler leurs actes de terreur, et le deuxième, qu'un président de police prussien aurait déclaré qu'il ne fallait pas troubler les communistes. Or, la preuve de ces deux affirmations n'a pas été fournie. Il est également faux de prétendre que le ministère prussien a refusé de collaborer avec le chancelier.

Berlin, 21 juillet.

Les journaux du matin commentent largement les événements de Prusse. Plusieurs journaux disent que M. Abegg, secrétaire d'Etat, a été suspendu de ses fonctions. Le Tag dit qu'il est arrivé ce qui était inévitable.

Le Lokalanzeiger écrit que le gouvernement prussien manquant d'indépendance et ne pouvait réprimer les méfaits sanglants des communistes.

La Deutsche Allgemeine Zeitung est d'avis que les événements sont absolument conformes à la constitution.

Le Borsenkurier, parlant du refus des ministres prussiens d'abandonner leurs fonctions, regrette que les plus hauts fonctionnaires d'un Etat refusent d'exécuter les décisions prises par le chancelier, en vertu de la constitution.

La Germania parle d'un des jours les plus noirs de l'histoire de l'Allemagne et proteste énergiquement au nom des millions de fidèles à la constitution et des partisans de l'ordre contre l'attitude du gouvernement allemand.

Essen, 21 juillet.

Le vice-commissaire impérial pour la Prusse, M. Bracht, jusqu'ici premier-bourgmestre d'Essen, est âgé de 55 ans. Il a été procureur général, conseiller d'Etat à l'Office des assurances, conseiller référendaire au ministère de l'Intérieur, conseiller ministériel au département de la prévoyance sociale, secrétaire d'Etat chef de la chancellerie dans le cabinet Marx.

M. Bracht est membre du Centre catholique, mais il se tenait dans une attitude de réserve, à l'aile droite du parti. Il a soutenu M. Brüning, mais on avait fort remarqué qu'il avait décliné de faire partie du comité qui patronna la candidature présidentielle de Hindenburg contre celle de Hitler.

M. Bracht a manifesté, dans l'exercice des fonctions de premier-bourgmestre d'Essen, un sens prononcé de l'autorité et une très grande indépendance à l'égard des coalitions, même les plus puissantes, opposées à l'intérêt public.

Paris, 21 juillet.

(Havas.) — Les journaux du matin consacrent de longs commentaires à la nomination de M. von Papen comme haut-commissaire de Prusse, et expriment dans leur ensemble une certaine inquiétude de la tournure prise par les événements d'Allemagne.

Le Petit Journal écrit : « On ne pensait pas que les choses iraient si vite et que quelques heures suffiraient à détruire les derniers vestiges du principal organe de la République allemande qu'était naguère encore l'Etat prussien. »

Pour le Matin, l'arrestation du préfet de police de Berlin et de ses deux adjoints est une grande victoire remportée par les nationalistes sur les derniers représentants de l'Allemagne de Weimar et la social-démocratie.

L'Ère nouvelle, radicale-socialiste, estime que la disparition du régime démocratique outre-Rhin est la plus grande menace qui puisse exister actuellement pour la paix. « L'Allemagne démocratique pouvait chercher à se restaurer et à se relever par la collaboration internationale. L'Allemagne des généraux prendra son épée pour faire triompher ses revendications. »

La République, organe des jeunes républicains, juge que, en tout état de cause, il faut s'attendre à voir en Allemagne la dictature seulement pour aujourd'hui, pour demain, peut-être, la guerre civile, et pour après-demain une Allemagne raciste et nationaliste, militaire et revisionniste.

Le Populaire, socialiste, écrit : « C'est là un coup terrible pour la classe ouvrière, c'est même une véritable provocation. La journée d'hier a été la plus catastrophique pour la démocratie et le socialisme en Allemagne, depuis le jour de l'armistice et la révolution. »

Les obsèques de lord Plumer

Londres, 21 juillet.

Les obsèques de lord Plumer ont eu lieu hier matin, mercredi, à 11 heures, à Londres. Le cortège funèbre s'est rendu à la chapelle de la caserne Wellington, près de Buckingham palace, à l'abbaye de Westminster et a été suivi par plusieurs bataillons de la garde royale, ainsi que par des troupes des régiments du Yorkshire et du Lancashire.

Le roi d'Angleterre était représenté par le

duc de Connaught, et le roi des Belges, par le général Termonier. M. de Fleuriau, ambassadeur de France, représentait le président de la République française, et le général Mittelhauser, le ministre de la guerre.

M. Mussolini et son ministère

Paris, 21 juillet.

L'envoyé spécial d'Excelsior est allé trouver M. Mussolini, à la suite du remaniement du cabinet italien. « Ce n'est pas la première fois, lui a déclaré le Duce, que j'ai procédé à des mutations semblables ; le principe de changer fréquemment les chefs de file fait partie d'une théorie de l'Etat fasciste. Nous considérons, en effet, que ceux-ci se fatiguent à rester trop longtemps au même poste et finissent par tomber dans la routine. Tous ces jeunes gens au remplacement desquels on a procédé ont fourni un travail excellent. Excellent entre tous a été celui de Grandi, qui a travaillé huit ans à mes côtés. Les uns et les autres seront pourvus de nouveaux postes et la méthode est d'appeler à travailler à mes côtés de nouvelles couches de jeunes. Il est nécessaire de procéder entre temps à de nouvelles levées de jeunes. Notre régime fatigue les jeunes et maintient les chefs sous une pression constante à laquelle ils ne peuvent résister que quelques années. Quant à moi, je constitue une exception, non que je me considère comme étant d'une qualité supérieure, mais mon travail est plus varié et, à ce titre, je me conserve mieux. »

Interrogé quant aux répercussions qui peuvent avoir le remaniement pour la politique extérieure de l'Italie, M. Mussolini a précisé que la politique étrangère est dirigée dans ses grandes lignes par le Grand Conseil fasciste. Comme c'est moi qui lui donne ses directives, il n'y a pas de risque qu'elle soit modifiée. Elle est et restera la même.

Paris, 21 juillet.

Le Petit Journal et le Figaro attribuent le départ de M. Grandi du ministère italien des affaires étrangères à l'échec à Lausanne de la thèse de l'Italie tendant à la suppression totale des réparations et à la révision des traités et aussi au fait que, à Genève, l'Italie a été laissée tout le temps à l'écart des conversations les plus importantes qui ont eu lieu ces temps derniers entre Français, Anglais et Américains.

Londres, 21 juillet.

Commentant le remaniement ministériel qui vient d'être opéré en Italie, le Times fait observer que le départ de M. Grandi ne peut pas ne pas affecter la politique étrangère suivie par l'Italie. Quant aux raisons qui ont motivé ces démissions simultanées, l'organe conservateur écrit :

« M. Mussolini se rend compte de l'opposition que rencontre le régime qu'il a créé. Il a l'intention de consolider la structure du fascisme par tous les moyens en son pouvoir. Ses méthodes n'ont pas toujours reçu l'approbation des observateurs étrangers, mais on ne peut constater qu'elles sont remarquables et couronnées de succès. »

Les élections sénatoriales roumaines

Bucarest, 21 juillet.

(Havas.) — On connaît les résultats définitifs des élections de dimanche. Le parti national paysan aura 272 sièges ; le parti Duca, 28 sièges ; le parti libéral Brătianu, 14 sièges ; le parti paysan, 12 sièges ; les antisémites, 11 sièges ; le parti national agraire, 8 ; le parti du peuple, 5 ; l'Union nationale (Jorga), 5 ; les socialistes, 7 ; le parti juif, 5 ; la garde de fer, 5 ; les Hongrois, 15.

Les radicaux

et les socialistes espagnols en lutte

Madrid, 21 juillet.

Le débat politique provoqué par le manifeste que les socialistes ont lancé à l'opinion, le 15 juillet dernier, manifeste qui constitue une sorte de veto à un futur gouvernement présidé par M. Lerroux, chef du parti radical, s'est engagé mardi après midi aux Cortès constituantes.

Le chef du parti radical a interpellé le gouvernement en lui demandant tout d'abord s'il se faisait solidaire du manifeste socialiste, et il a prononcé un sévère réquisitoire contre la politique suivie par le gouvernement en matière sociale et religieuse. Après avoir fait l'historique de la crise de décembre dernier, qui a déterminé le retrait des radicaux du gouvernement, M. Lerroux a dénoncé le danger que représente pour la République le maintien au pouvoir du parti socialiste :

« L'opinion, dont mon parti représente la grande majorité, a dit M. Lerroux, est tout à fait contraire à la politique du gouvernement et aux méthodes socialistes qui causent de graves dommages à l'économie du pays. Dans ces conditions, au nom de cette opinion, je ne demande pas le pouvoir, mais je l'exige et s'il le faut, contre la dictature socialiste, je ferai appel aux manifestations populaires, ce qui nous permettra de mesurer nos forces s'il y a lieu. »

M. Azana a répliqué en défendant son gouvernement :

« La vie de ce gouvernement n'est pas liée à celle des Cortès constituantes. La majorité parlementaire qui l'assiste lui permettra d'accomplir le programme qu'il s'est tracé et dont les points principaux sont la réforme agraire, le statut catalan, la loi d'ordre public et la loi électorale. »

« Les Cortès constituantes pourront ensuite continuer à vivre. Il suffira pour cela que de nouveaux gouvernements puissent y trouver une majorité. »

Le débat, qui a duré quatre heures, mardi, a repris hier mercredi.

M. Prieto, ministre des travaux publics, répondant à M. Lerroux au nom des socialistes, a justifié la présence de ceux-ci au gouvernement, ajoutant qu'aucun parti ne pouvait gouverner contre un parti qui représente

l'organisation la plus perfectionnée qui existe en Espagne. Il a reproché aux radicaux du gouvernement de s'opposer à l'application de la loi sur les délégués du travail, ce qui constituerait une rupture avec le cabinet, et à M. Lerroux de se laisser accaparer par les ennemis du régime et de la démocratie, qui veulent créer une politique sur laquelle le parlement et le président de la République n'auraient plus de prise. Il déclare que les socialistes s'y opposeront.

M. Lerroux a déclaré que les hostilités dont sont victimes les socialistes ne sont pas le fait des radicaux mais des masses qui ont retiré leur confiance au régime.

M. Maura a répondu ensuite qu'il ne collaborerait jamais avec un cabinet qui succéderait à un autre jeté bas par une force extraparlamentaire.

La Chambre a poursuivi la discussion. Le président du Conseil a déclaré que le malentendu entre M. Lerroux et les socialistes a été suffisamment éclairci. M. Azana a nié que l'opinion espagnole fût opposée à l'opinion catalane. Il ne serait ni juste ni politique de laisser s'en retourner les députés catalans complètement vaincus.

La séance a été ensuite levée.

La guerre

entre le Paraguay et la Bolivie

Santiago-du-Chili, 21 juillet.

(Havas.) — On mande de La Paz, au sujet des combats de Santa-Cruz, que 300 Paraguayens ont attaqué et entouré le lac en employant l'artillerie. Les troupes boliviennes ont arrêté l'infanterie ennemie, lui infligeant de nombreuses pertes pendant trente-six heures. Les soldats boliviens ont résisté vaillamment. Ils ont eu 5 tués, 3 blessés et 2 disparus. Les forces boliviennes se sont repliées en ordre protégées par leur arrière-garde.

Santiago-du-Chili, 21 juillet.

(Havas.) — On mande de La Paz : Des manifestations populaires contre le Paraguay ont eu lieu dans toute la Bolivie. Le président de la République a dit que la Bolivie ne veut pas se venger dans le sang mais qu'elle veut défendre sa dignité et punir une agression inouïe. Tous les partis politiques ont décidé de soutenir le gouvernement. La Banque centrale a accordé un crédit important au gouvernement. On organise l'approvisionnement de l'armée. Un Péruvien a fait don de 5000 sacs de sucre au gouvernement.

SUISSE

Accident alpestre

Wallstadt, 21 juillet.

M. Dinther-Vogeli, de Frauenfeld, âgé de 70 ans, en vacances à la Semisalp, qui avait disparu au cours d'une excursion au Furkelkopf, a été retrouvé hier, mercredi, au bas d'une paroi de rochers de plusieurs centaines de mètres. Le corps sera ramené aujourd'hui à Frauenfeld.

Incendie à Witzwil

Witzwil, 21 juillet.

Ce matin jeudi, vers 5 h., un incendie a éclaté dans les combles d'une grande grange du pénitencier de Witzwil. Les combles de la grange ont été détruits. Les provisions de foin et des outils aratoires sont restés dans les flammes. Les dégâts sont évalués à 20,000 fr.

FRIBOURG

La plaquette de notre Club automobile

Ses auteurs l'ont appelée plaquette. C'était leur droit. Mais c'est en réalité un album sur beau papier glacé avec chaque page bordée d'un large cadre d'argent, des illustrations à profusion et une couverture qui est une trouvaille originale et de bon goût. Il suffit de feuilleter cette plaquette pour apprécier du premier coup l'œuvre d'art typographique exécutée par M. Galley, imprimeur, et destinée à fêter le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la section fribourgeoise de l'Automobile-Club suisse.

Mais c'est en lisant chaque article qu'on juge de l'effet du gracieux monument que nos automobilistes ont élevé à la gloire des fondateurs de leur section. Vindex, qui n'est pas un homme de volant, a toute l'impartialité qu'il fallait pour venger la nouvelle locomotion des crimes qu'on lui impute.

M. le docteur Perrier, le zélé président, fait l'histoire de la section et rappelle les diverses phases par lesquelles elle a passé pendant le quart de siècle de son existence.

Un article est consacré à la course du Bruch par M. Edouard Glasson, qui a mis tous ses soins à populariser ce concours annuel au point que cette épreuve est devenue une des plus importantes manifestations sportives de Suisse.

Si nos routes fribourgeoises n'ont pas encore toute l'excellente réputation que nous leur souhaitons, M. Armand Spicher développe le tableau des travaux qui seront successivement entrepris pour la leur donner et que M. le conseiller d'Etat Buchs mènera rapidement à bien si le Grand Conseil vote les crédits nécessaires.

Zigzags à travers le canton, tel est le titre, renouvelé de Tröpffer, qui sert à M. Guillaume de Week à nous promener à travers tous les sites intéressants qu'offre notre pays.

Quantité de photographies de nos automobilistes et quantité de vues ravissantes dues à l'habile photographie qu'est M. Simon Glasson, augmentent encore la valeur et la grâce de ce volume qui, par la collaboration avisée des auteurs, des illustrateurs et de l'éditeur, est devenu une œuvre exquise qui consacrerait le premier jubilé de notre Club automobile.

Publications nouvelles

Mgr M. Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. — La route aplanie. Dixième édition, revue et augmentée. Un volume de 160 pages, 2 fr. 50. Librairie Jacquemoud, Corratierie, 20, Genève.

Voici la dixième édition de La route aplanie. Qu'un volume traitant de questions fort sérieuses soit arrivé, en moins de deux ans, à sa dixième édition, cela prouve qu'il soulevé des problèmes pour lesquels notre public se passionne. Chaque nouvelle édition, du reste, a toujours été mise soigneusement au point par l'auteur qui a toujours tenu compte des objections présentées par les divers critiques.

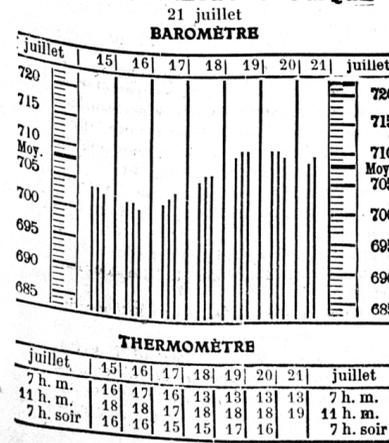
On trouvera dans ces pages, avec la réponse au Voile déchiré, de feu M. le pasteur Dubuis, l'exposé d'un grand nombre de vérités controversées. On y lira, de plus, l'histoire curieuse de Carmen Padin, l'Espagnole qui fut, au dire de certains, condamnée à deux ans de prison pour avoir affirmé que l'Évangile parle des frères de Jésus, et la réfutation péremptoire de l'accusation portée contre le cardinal Lépicié, de vouloir « mettre à mort les hérétiques ».

PETITE GAZETTE

Le Panama compte 467,000 habitants et 38 centenaires

D'après les statistiques du dernier recensement, la population de la république américaine de Panama s'élève à 467,459 habitants, dont 38 ont dépassé cent ans.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



FRIBOURG

L'Ecole secondaire de la Broye

L'Ecole secondaire de la Broye, que dirige avec fermeté et clairvoyance M. l'abbé Jules Mandoulet, a été fréquentée, au cours de l'année scolaire qui vient de se terminer, par 54 élèves, dont 29 dans la section commerciale, 15 dans la section littéraire et 10 dans la section agricole.

L'année a été bonne, malgré la grippe, qui a sévi assez durement. L'application et les progrès de bon nombre d'élèves sont dignes d'éloge.

L'Ecole secondaire de la Broye, avec sa section agricole qui dure 2 ans; sa section commerciale, qui dure aussi 2 ans; sa section littéraire, qui comprend 3 ans d'études, et avec le dévouement de son personnel enseignant, rend de bons services à la contrée.

La création d'une 3^{ème} littéraire et d'un petit pensionnat destiné à favoriser la fréquentation de cette Ecole secondaire ont réalisé un sensible progrès. Le pensionnat a déjà abrité 13 étudiants pendant l'année écoulée.

La nomination de M. l'abbé Xavier Brodard et de M. Hilaire Plancherel comme professeurs a facilité grandement la tâche de l'institution.

Une retraite fut prêchée aux élèves par le R. Père Antoine Grand, dominicain.

La rentrée aura lieu le jeudi, 13 octobre, à 8 heures du matin.

Le pensionnat Notre-Dame Auxiliatrice, qui a été établi pour favoriser les vocations ecclésiastiques, reçoit les élèves qui suivent les classes littéraires. On est prié de s'inscrire au plus tôt.

Premières messes

Nous avons donné, sur les premières messes qui ont été célébrées dimanche passé, tous les comptes rendus que nous avons reçus. C'est dire qu'il en manque encore plusieurs. Les nouveaux prêtres avaient été avisés de vouloir bien s'occuper eux-mêmes du choix de la personne qui ferait cette relation. Ces correspondants désignés voudront bien se hâter de nous envoyer leur article.

Le train de montagne 1/2 en manoeuvre

La colonne du train de montagne 1/2 (capitaine Buri) sera mobilisée le 1^{er} août, à Bulle.

Le second jour déjà, la troupe sera appelée à fournir de grandes et pénibles marches dans la région du Lac Noir, du Jaunpass, de Zweisimmen et des Saanenmöser.

Chaque homme se fera un devoir d'entrer en service avec des pieds en parfait état et de bons souliers de montagne.

Les soldats astreints à ce service sont rendus attentifs aux points suivants :

Les hommes qui veulent se présenter à la visite médicale d'entrée en vue d'être dispensés du cours de répétition devront s'annoncer sur la place de rassemblement, marché couvert, à Bulle, le 1^{er} août, à 8 heures déjà.

Ceux qui doivent partir de leur domicile le jour précédent celui de la mobilisation pour arriver sur place le 1^{er} août, à 9 h., pourront s'annoncer le soir du 31 juillet, au commandant de place de Bulle, qui est chargé de leur fournir gratuitement la couche et le repas du matin.

A l'entrée en service, chaque homme doit avoir deux paires de souliers en parfait état. Après 85 jours de service, il a le droit de toucher une nouvelle paire de souliers, pour le prix de 28 fr. Il devra se les procurer à l'arsenal le plus proche de son domicile ou à l'arsenal de Bulle. Pour cela, il suffit d'envoyer son livret de service en indiquant la peinture de la chaussure que l'on désire et elle sera envoyée contre remboursement.

Les hommes qui ne sont pas à même de s'acheter une paire de souliers, pour autant qu'ils y aient droit comme c'est indiqué plus haut, peuvent se faire établir une déclaration attestant leur état d'indigence, par la commune de leur domicile. Dans ce cas, ils procéderont de

la même manière et joindront cette déclaration à leur livret de service. Les chaussures leur seront alors remises gratuitement par l'arsenal de Bulle, qui en réclamera la contre-valeur au canton auquel l'homme est attribué.

Tout échange d'effet ou objet de l'équipement personnel devra être effectué avant l'entrée en service. Il suffit d'envoyer son livret de service à l'arsenal avec l'objet défectueux, en indiquant le motif de la demande de remplacement.

Deuils à l'Œuvre de Saint-Paul

Il y a un mois, la mort enlevait à l'Œuvre de Saint-Paul M^{lle} Marthe Schlegel, qui avait édifié la communauté pendant bien des années par son dévouement à la tâche de l'apostolat par la presse.

Voici de nouveau qu'elle est venue cueillir, pour la récompense éternelle, une excellente ouvrière de cet apostolat, M^{lle} Angèle Joye, sœur de M. le curé de Dombidier, qui a généreusement donné son labeur dans les services typographiques de *La Liberté*.

Existences embaumées de vertu, dont Dieu seul a jugé pleinement le mérite.

Les orages

On nous écrit :

Hier soir mercredi, vers 5 heures, un violent orage s'est abattu dans la région d'Avenches-Dombidier. Le vent n'a pas été fort; par contre, la pluie est tombée si abondamment, surtout sur les hauteurs qui dominent Dombidier au sud-est, que le ruisseau qui traverse le village a débordé.

Plusieurs maisons sises au bord de la grand-route furent envahies par les eaux.

L'alerte fut très vive dans la ferme de M. Gorminbauf, député. Le bétail dut être évacué prestement, alors que 50 centimètres d'eau recouvraient déjà le fond de l'étable. La grange, la cuisine et la cave furent également inondées. Les pompiers, alarmés par le tocsin, luttèrent deux heures durant contre l'élément envahisseur. Puis, ils durent travailler toute la nuit pour vider d'autres caves, dont l'une était remplie jusqu'au plafond.

La campagne, si belle au mois de juin, commence à souffrir de cette abondance d'eau. Les cerises se gâtent, les blés sont versés et les cultures sarclées courent grand risque si le temps continue à être à la pluie. Après l'orage d'hier, on pouvait voir, en maints endroits, dans la plaine, de grandes étendues d'eau recouvrant des cultures de tabac, de betteraves et de pommes de terre.

Braconniers surpris

On nous écrit :

Il y a quelque temps, M. Braillard, garde-chasse aux Sciernes, et M. Magnin, gendarme à Montbovon, se trouvaient en surveillance près d'Albeuve lorsqu'ils aperçurent un jeune homme en train de tirer sur un lièvre. Pris sur le fait, il ne lui restait qu'à avouer son délit; celui-ci pourrait lui coûter cher, car il s'agit d'un récidiviste qui en est à son quatrième coup.

Lundi dernier, dans les parages de Bifé, au-dessus de Botterens, M. Giroud, gendarme à Corbières, a également surpris un braconnier qui guettait le passage d'un chevreuil. L'arme prohibée a été séquestrée.

Nos abonnés qui ne veulent pas s'exposer à une interruption du service du journal sont priés de ne pas laisser revenir leur carte de remboursement impayée.

L'ADMINISTRATION.

La Société de tir de la ville de Fribourg aux tirs de Berne et Morges

Pour intensifier la propagande en faveur du Tir fédéral de 1934, la Société de tir de la ville de Fribourg a participé avec des effectifs importants au grand tir de Berne et au Tir cantonal vaudois de Morges. Elle y a remporté de très beaux succès, comme l'indiquent les résultats ci-dessous :

Tir régional de Berne du 8 au 13 juillet

Fusil, 300 m.

Section : 21^{ème} rang sur 221 sections. Moyenne, 52,987 points. Couronne de laurier et grande channe.

Groupe : 24^{ème} rang sur 660 groupes. Moyenne, 44,4 points. Couronne de laurier.

Résultats individuels :

Concours de sections (Couronne d'argent) MM. Fernand Haring, 57 points; Walter Widmer, junior, 57; Auguste Brulhart, 56; Florian Bullo, 53; Hans Grauwyl, 52; Georges Riva, 52.

Concours de groupes (Couronne d'argent) MM. Florian Bullo, 45 points; Hans Grauwyl, 45; Louis Ruffieux, 45.

Cible Progrès (Couronne d'argent) MM. Hans Grauwyl, 427 points; Florian Bullo, 425/99; Robert Jordan, 425.

Cible militaire (Couronne d'argent) MM. Louis Ruffieux, 439 points; Eugène Suter, 434; Fernand Haring, 430.

Cible Bonheur

MM. Louis Ruffieux, 98 points; Alfred Corboud, 97.

Cible Berna

MM. Robert Jordan, 100 points; Walter Widmer, junior, 99.

Pistolet, 50 mètres. Cible Série maîtrise (Couronne de maîtrise) M. Florian Bullo, 499 points.

Cible Progrès

M. Florian Bullo, 207 points.

Cible militaire (Couronne d'argent)

M. Florian Bullo, 213 points.

Cible Mütz (Couronne d'argent)

M. Marcel Guhl, 53 points.

Tir cantonal vaudois du 8 au 18 juillet

Fusil, 300 mètres. Concours de groupes 26^{ème} rang sur 239 groupes, résultat 219 p. Couronne de laurier.

Résultats individuels

Concours de grands groupes (Couronne d'argent) MM. Louis Ruffieux, 47 points; Marcel Guhl, 47; Alfred Corboud, 45; Robert Jordan, 44.

Concours de groupes (Couronne d'argent) MM. Florian Bullo, 47 points; Fernand Haring, 45; Walter Widmer, junior, 45; Robert Jordan, 44.

Grande maîtrise cantonale vaudoise (Couronne de maîtrise) MM. Robert Jordan, 519 points; Louis Ruffieux, 511; Walter Widmer, junior, 504; Joseph Barras, Lossy, 502.

Petite maîtrise cantonale vaudoise (Couronne de maîtrise) M. Alfred Corboud, 495 points.

Cible Progrès (Couronne d'argent) MM. Alfred Corboud, 439,65 points; Robert Jordan, 426,9; Louis Ruffieux, 425,2.

Cible militaire (Couronne d'argent) MM. Alfred Corboud, 348 points; Fernand Haring, 340; Louis Ruffieux, 337.

Cible Morges (Couronne d'argent) MM. Louis Ruffieux, 47 points; Walter Widmer, junior, 45 p.; Florian Bullo, 45.

Cible Bonheur

MM. Walter Widmer, junior, 98 points; Fritz Andrist, 96.

Cible Dons d'honneur

M. Robert Jordan, 97 points.

Pistolet, 50 m. Concours de sections MM. Florian Bullo, 82 points; Hermann Etter, 82.

Grande maîtrise cantonale vaudoise (Couronne de maîtrise) M. Florian Bullo, 504 points.

Cible Major-Davel (Couronne d'argent) MM. Marcel Guhl, 55 points; Florian Bullo, 54/54.

Cible Dons d'honneur M. Hermann Etter, 47 points.

La situation des fermiers et des paysans dans la gène

Dans sa séance du 11 juin, le Conseil d'Etat avait décidé, comme en 1922, d'instituer des commissions chargées d'examiner la situation des fermiers et des paysans dans la gène.

Les personnes qui demandaient l'intervention de ces commissions devaient déposer leurs demandes, par écrit, aux bureaux des préfectures jusqu'au 16 juillet.

Le nombre de ces demandes s'élève à 973, dont 570 pour le seul district de la Singine.

Sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Savoy, chef du département de l'agriculture, une réunion des présidents des commissions avec les préfets et les professeurs de l'Institut agricole a eu lieu lundi à Fribourg, en vue d'établir d'un commun accord la manière dont ces commissions devront procéder soit pour ce qui concerne les conditions des baux à ferme comme aussi pour déterminer l'étendue de l'endettement des fermiers et des propriétaires ruraux dans la gène.

Les commissions vont se mettre immédiatement au travail et, lorsque les enquêtes seront terminées, le Conseil d'Etat pourra examiner, d'entente avec la Confédération, dans quelles mesures il sera possible de leur venir en aide.

Chez les capucins

Le R. Père Gaspard, gardien du couvent des capucins de Bulle, et huit de ses confrères ont célébré, dans la chapelle de Notre-Dame de Compassion, mardi, le vingt-cinquième anniversaire de leur profession religieuse.

Le Père Agathange a prononcé, à l'office, une émouvante allocution.

Marché-concours de taureaux

Le 33^{ème} marché-concours de taureaux, organisé par les Fédérations fribourgeoises des syndicats d'élevage, aura lieu à Bulle, les 7, 8 et 9 septembre. Seront admis à ce marché les taureaux de race tachetée noire et tachetée rouge, nés avant le 1^{er} mars 1932.

Les certificats d'origine (certificats et extraits) doivent être joints aux formulaires d'inscription. Les certificats envoyés après coup ne seront pas pris en considération. Pour les taureaux inscrits pour le marché-concours d'Ostermündigen, l'envoi des certificats d'ascendance n'est pas nécessaire. Pour ces taureaux, il ne sera réclamé qu'une finance d'inscription de 5 francs s'ils ne sont pas présentés au marché-concours de Bulle.

Les inscriptions pour le marché-concours sont reçues jusqu'au 1^{er} août par le gérant des Fédérations, M. B. Collaud, à Fribourg, qui, ainsi que les secrétaires des syndicats, tient les formulaires d'inscription à la disposition des intéressés. Les animaux non inscrits ne seront pas admis.

Il est rappelé aux éleveurs que, à teneur de l'article 6 du règlement du 14 juillet 1928, les taureaux primés au marché-concours de Bulle par 78 et 79 points confèrent à leurs propriétaires le droit de recevoir le cahier fédéral de certificats de saillies si l'ascendance de ces animaux prouvée par le certificat fédéral et la marque métallique à l'oreille est établie jusqu'à la troisième génération.

Il en est de même des taureaux dont la mère ou deux grands-parents possèdent la marque distinctive de bonne laitière.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Mutuelle. — Répétition au local, à 8 h. ¼. Sous-officiers, Fribourg. — Vendredi soir, 22 juillet, dès 6 h. ¼, sur le terrain des Charmettes, début de l'entraînement aux grenades. Ceux qui possèdent encore des corps de lancement sont priés de les apporter sur le terrain.

En villégiature

Antiseptique, l'alcool de Menthe de Ricqlès rend de précieux services. Tonique et digestif, il stimule et procure le bien-être. Quelques gouttes de Ricqlès suffisent dans un verre d'eau pour l'aromatiser délicieusement.

Calendrier

Vendredi 22 juillet

Sainte MARIE-MADELEINE, pénitente Marie-Madeleine, sœur de Marthe et de Lazare, est le modèle de l'âme vraiment pénitente. Trompée par la séduction des plaisirs du monde, Madeleine avait été pour plusieurs une cause de scandale; mais, convertie totalement, elle monta si haut dans les voies de l'amour de Dieu qu'elle mérita d'être l'objet d'une prédilection spéciale de la part du divin Maître.

RADIO

Vendredi, 22 juillet

Radio-Suisse romande

12 h. 40, gramo-concert (mélodies françaises). 13 h. 5, informations financières. 13 h. 5, gramo-concert (chœurs et chansons de la Suisse romande). 17 h. 1, concert varié par l'Orchestre à cordes. 18 h. 15, « Feux d'artifice », causerie par M. Georges Petitpierre. 18 h. 30, musique enregistrée. 19 h. 1, « Le prochain championnat de football », par M. Abel Vaucher. 19 h. 20, bulletin de l'Automobile-Club suisse. 19 h. 30, « Les travaux de la conférence du désarmement ». 20 h, sélection de « Werther », drame lyrique, de Massenet. 21 h. « Un ami de jeunesse », pièce en un acte interprétée par les compagnons du Masque.

Radio-Suisse allemande

12 h. 40, musique enregistrée. 16 h. 30 (de Bâle), l'heure des enfants. 19 h. 30 (de Bâle), lectures par l'auteur, de fragments d'œuvres du poète Zumstein. 20 h., fragments de « La Traviata » (disques). 21 h. 45, concert par le Circolo Mandolinistico de Berne et par la Chorale de l'Union « Pro Ticino ».

Stations étrangères

Munich, 17 h. 5, « La Walkyrie », de Wagner. Berlin, 21 h. 10, concert par l'Orchestre symphonique. Londres (national), 21 h. 35, concert symphonique. Bruxelles, 20 h., concert consacré à Mozart. Radio-Paris, 20 h. 45, concert par la musique de la Garde républicaine. Hilversum, 19 h. 55, concert : œuvres de Beethoven. Milan, Turin, 20 h. 45, concert symphonique.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.



Sain pour la toilette économique pour le bain

La vente énorme du savon Cadum permet à ses fabricants de donner pour un prix modique un savon bien supérieur et plus économique à l'usage. C'est pourquoi des millions de personnes ont renoncé à chercher mieux. Cadum est sain pour la toilette parce qu'il est composé des meilleures matières premières... parce que sa fabrication est rigoureusement hygiénique et automatique.

Economique à l'achat, Cadum est également économique à l'usage, parce qu'il est sec, dur et durable.

Un savon très dur, utilisé jusqu'à la dernière parcelle. fr. 0.65

Agent général : F. UHLMANN-EYRAUD S. A., GENÈVE



Le secret du Faron

par Paul SAMY

Tous deux continuèrent à causer jusqu'à ce que, leur repas terminé et le café bu, Seignac se séparât de Prosper Labiau. Il avait à s'entendre une dernière fois avec Remondier et à se munir de quelques objets qui faisaient partie de l'opération qu'ils allaient exécuter.

En prévision d'une réussite dont ils ne doutaient pas, Remondier devait prévenir sa femme que son beau-frère et lui étaient obligés de rentrer dans la nuit à Paris, où leurs affaires les rappelaient d'urgence.

Pour ne point attendre le train de la matinée, ils voyageraient dans l'auto que Seignac ramènerait à Clara quelques jours après. Ce serait plusieurs heures de gagnées.

Ils avaient tout prévu, et jusqu'aux plus minutieux détails, ne laissant rien au hasard, car ils jouaient gros jeu et la moindre imprudence pouvait les perdre.

Mais il aurait fallu, pour qu'ils eussent cette crainte, que leur victime éprouvât quelque pressentiment. Prosper Labiau en était loin.

Tout cela était si naturel. Cette rencontre, ces promenades, cette invitation se succédaient dans toute la simplicité d'une de ces fréquentations si communes entre voyageurs.

Celle qui lui valait ces attentions s'expliquait fort bien par le plaisir de ne point laisser dans l'isolement un Français venu de l'autre

bout du monde et qui, par là-même, devenait sympathique.

Labiau y retrouvait l'hospitalité légendaire de ses compatriotes et rien ne pouvait le mettre en garde contre des amabilités qui n'offraient à l'apparence aucun motif de suspicion.

Au contraire, il en gardait une gratitude qu'il comptait bien exprimer, mieux que par des paroles, à ces amis de rencontre.

L'occasion lui en était offerte par cette invitation qui lui permettait, le lendemain, de faire parvenir à l'hôtesse qui allait l'accueillir sa carte jointe à un souvenir en rapport avec sa riche générosité.

Qui eût deviné la pensée de ces trois hommes aurait frémi à l'horrible ironie de cette situation qui mettait dans un dramatique rapprochement des sentiments si contraires et faisait de l'obligé des assassins la victime qui allait tomber sous leurs coups.

Prosper Labiau avait même mis quelque coquetterie à revêtir ses vêtements de soirée, ceux qu'il portait encore deux jours plus tôt à ce dîner de gala de l'Ormande qui réunissait, dans un adieu, les voyageurs qui allaient débarquer et ceux qui continuaient leur route vers Londres.

Bien qu'il fit chaud, il se revêtit de sa cape noire pour ne point s'exhiber en smoking devant les passants en allant à son rendez-vous.

Enfin prêt, il sortit de sa chambre, en ferma la porte et mit la clef dans sa poche pour n'avoir pas à la réclamer au concierge à l'heure, sans doute très tardive, à laquelle il rentrerait à l'hôtel Alba.

Il en sortit, salua en passant le gérant qui remarqua sa tenue de soirée et, longeant le

boulevard dont les cafés regorgeaient de consommateurs, il se dirigea vers celui où il devait retrouver son aimable compagnon.

Seignac était là. Il tendit la main à l'arrivant et commanda deux verres de porto.

— Quelle chaleur ! fit-il, et aussi quelle poussière ! Là-haut, nous aurons de l'air et nous ne serons pas assourdis par tout ce bruit de la foule. J'espère que mon ami ne nous fera pas trop attendre.

Son ami, c'était Remondier. Seignac n'avait pas voulu lui apprendre sa parenté avec ce dernier. Il n'y avait pas de raison pour donner au voyageur ce détail qui pouvait avoir des inconvénients.

Un peu après 7 heures, l'auto de Remondier s'arrêta devant le café de Seignac, ayant réglé les consommations, conduisit Labiau vers son beau-frère.

Les deux hommes se serrèrent la main et on s'embarqua pour la villa Beausoleil, au milieu des autobus et des tramways qui filaient vers la route d'Hyères.

Dix minutes plus tard, l'auto tourna à gauche, passa sous le pont du chemin de fer, s'engagea à travers des ruelles bordées de petites maisons de campagne, et tournant de nouveau à gauche, grimpa le long d'une route rocailleuse, celle de l'avenue, qui conduisait tout au bout, à travers des terrains incultes, jusqu'à une grille où elle s'arrêta.

On descendit de la voiture qui fut laissée devant cette grille, Remondier expliquant que, pour revenir à la nuit, il n'y avait pas assez d'espace pour tourner sur le petit chemin surélevé qui conduisait à la villa.

On fit donc à pied la centaine de mètres

qui, de la grille, menaient à l'élégante habitation.

Le temps était si beau que Clara avait fait dresser la table sous la pergola, d'où, la nuit étant venue, on voyait au loin miroiter les mille lumières de la ville.

La jeune femme accueillit avec affabilité l'hôte qu'on lui présentait.

Elle s'était mise en frais de toilette pour le recevoir, une toilette dont la douceur de la température, à défaut de coquetterie, expliquait la légèreté.

Ils admirèrent un instant le paysage nocturne et se mirent à table.

Clara fit les frais de la conversation, qui roula sur le long voyage que venait d'effectuer son hôte qu'elle accabla de questions auxquelles Labiau répondait complaisamment.

Le repas fut copieux et long. Remondier le prolongeait avec intention, car il fallait que la nuit s'avancât pour qu'ils reprissent la route fatale du retour.

Il était un peu plus de 9 heures quand Seignac suggéra l'idée d'aller voir de près, avant de ramener le voyageur à son hôtel, les illuminations de l'escadre en rade.

— Spectacle féerique, disait-il à ce dernier, comme vous n'en verrez pas souvent.

— Alors, fit Clara, inconsciente, il faut vous dépêcher, car je ne crois pas qu'après 10 heures vous puissiez jouir du spectacle. Tout sera éteint.

noire et rien ne les guidait que le son de leurs voix.

Remondier hâta le pas pour, disait-il, aller allumer les phares de la voiture.

Il la contourna et ouvrit la portière de gauche de l'auto, après lui avoir fait faire un tour sur elle-même pour faciliter le départ.

Seignac accompagnant Labiau, lui ouvrit la portière de droite et le poussa plus qu'il ne le plaça au fond de la voiture.

Labiau s'était à peine enfoncé dans les coussins que Remondier, qui l'attendait et s'était préparé à l'attaquer, lui jeta sur la figure, où il la maintint solidement, une serviette largement imbibée de chloroforme.

Surpris et à moitié asphyxié, Labiau tenta de se débattre et d'arracher le masque de toile qui l'étouffait.

C'est alors que Seignac, penché à travers la portière de droite, s'arma d'un couteau et le plongea de sa main gauche — car il était gaucher — dans le sein droit du malheureux, dont le corps se tendit et ne bougea plus.

C'était fait. Le crime était consommé. Ils étaient seuls dans ce coin perdu.

Les lumières de la pergola de la villa avaient disparu. Autour d'eux, c'était la nuit et le silence.

Alors, s'éclairant du platonnier de l'auto, ils commencèrent l'horrible toilette de leur victime.

(A suivre.)

†
 Madame Fernand Chatton-Reydellet;
 Monsieur et Madame Romain Chatton-Musy,
 conseiller d'Etat, et leurs filles;
 Monsieur l'abbé Paul Chatton, révérend curé
 d'Estavayer-le-Gibloux;
 Monsieur Gabriel Chatton, à Wohlen;
 Madame veuve Dr Koller-Chatton et ses
 filles, à Fribourg;
 Monsieur et Madame Maurice Chatton-Dufey,
 pharmacien, à Morges, et leurs enfants;
 Monsieur et Madame Henri Duruz-Reydellet
 et leurs fils, à Fribourg et Berne;
 Monsieur et Madame Adolphe Fischer-
 Reydellet et leurs enfants et petits-enfants, à
 Fribourg, New-York et Paris;
 Monsieur et Madame Georges Clément-
 Reydellet et leurs enfants et petits-enfants, à
 Fribourg et Corbières;
 et les familles parentes et alliées,
 font part de la perte douloureuse qu'ils
 viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Fernand CHATTON
 négociant
 juge suppléant près le tribunal de la Sarine
 leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, grand-
 oncle et parent, décédé à Fribourg, le 19 juillet,
 après une longue maladie, à l'âge de 54 ans,
 muni des sacrements de l'Eglise.
 L'office d'enterrement aura lieu à la cathé-
 drale de Saint-Nicolas, vendredi 22 juillet, à
 9 heures.
 Départ du domicile mortuaire : route des
 Alpes, 2, à 8 h. 45.

†
 La maison Eigenmann, Chatton & Co,
 denrées coloniales, à Fribourg
 fait part de la perte douloureuse qu'elle vient
 d'éprouver en la personne de

Monsieur Fernand CHATTON
 son dévoué associé et chef pendant 26 ans
 décédé le 19 juillet, après une longue et pénible
 maladie, à l'âge de 54 ans.
 Elle prie de lui garder un fidèle souvenir.
 L'office d'enterrement sera célébré à la
 cathédrale de Saint-Nicolas, vendredi 22 juillet,
 à 9 heures.
 Départ du domicile mortuaire : avenue des
 Alpes, 2, à 8 h. 3/4.

†
 Les employés et employées
 de la maison Eigenmann, Chatton & Co
 font part du décès de
Monsieur Fernand CHATTON
 leur cher et regretté patron,
 survenu le 19 juillet.
 L'office d'enterrement sera célébré à la
 cathédrale de Saint-Nicolas, vendredi 22 juillet,
 à 9 heures.
 Départ du domicile mortuaire : avenue des
 Alpes, 2, à 8 h. 3/4.

†
 La musique « Concordia »
 fait part du décès de
Monsieur Fernand CHATTON
 membre passif
 et prie ses membres d'assister à l'office d'en-
 terrement, qui aura lieu vendredi, 22 juillet,
 à 9 heures, à la cathédrale de Saint-Nicolas.
 Départ du domicile mortuaire : route des
 Alpes, 2, à 8 h. 45.

†
 L'Association fribourgeoise
 du commerce de détail
 fait part du décès de son regretté membre actif
Monsieur Fernand CHATTON
 négociant
 L'office d'enterrement aura lieu vendredi,
 22 juillet, à 9 heures, à la cathédrale de Saint-
 Nicolas.
 Départ du domicile mortuaire : avenue des
 Alpes, 2, à 8 h. 45.

†
 La Société fribourgeoise
 du commerce et de l'industrie
 fait part du décès de son regretté membre actif
Monsieur Fernand CHATTON
 négociant
 L'office d'enterrement aura lieu vendredi,
 22 juillet, à 9 heures, à la cathédrale de Saint-
 Nicolas.
 Départ du domicile mortuaire : avenue des
 Alpes, 2, à 8 h. 45.

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. MURITH S. A.
 FRIBOURG
 Carrouels - Couronnes - Automobiles funéraires

†
 Le Tribunal de l'arrondissement de la Sarine
 fait part du décès de
Monsieur Fernand CHATTON
 juge-suppléant
 L'office d'enterrement aura lieu vendredi,
 22 juillet, à 9 heures, à la cathédrale de Saint-
 Nicolas.

†
 La Commission de banque et la Direction de la
BANQUE POPULAIRE SUISSE,
A FRIBOURG
 font part du décès de
Monsieur Fernand CHATTON
 reviseur des comptes du siège de Fribourg
 depuis l'année 1923
 L'office d'enterrement aura lieu vendredi,
 22 juillet, à 9 heures, à la cathédrale de Saint-
 Nicolas.

†
 La Société suisse des voyageurs de commerce,
 section de Fribourg,
 fait part du décès de son regretté membre
 actif
Monsieur Fernand CHATTON
 L'office d'enterrement aura lieu vendredi,
 22 juillet, à 9 heures, à la cathédrale de Saint-
 Nicolas.

†
 La Société de tir militaire
 fait part du décès de son regretté membre
 actif
Monsieur Fernand CHATTON
 et prie ses membres d'assister à l'office d'en-
 terrement, qui aura lieu vendredi, 22 juillet,
 à 9 heures, à la cathédrale de Saint-Nicolas.
 Départ du domicile mortuaire : Avenue des
 Alpes, 2, à 8 h. 45.

†
 L'Orchestre de la ville
 fait part du décès de son regretté membre
 passif
Monsieur Fernand CHATTON
 et prie ses membres d'assister à l'office d'en-
 terrement, qui aura lieu vendredi, 22 juillet,
 à 9 heures, à la cathédrale de Saint-Nicolas.
 Départ du domicile mortuaire : Avenue des
 Alpes, 2, à 8 h. 45.

†
 1878
 Les contemporains sont priés d'assister aux
 obsèques de leur cher collègue
Monsieur Fernand CHATTON
 L'office d'enterrement aura lieu vendredi,
 22 juillet, à 9 heures, à la cathédrale de Saint-
 Nicolas.

†
 Les familles Bongard, à Chevrières, font part
 de la perte douloureuse qu'elles viennent
 d'éprouver en la personne de
Monsieur Léo BONGARD
 leur cher père et grand-père, décédé le
 19 juillet, à l'âge de 76 ans, muni des sacre-
 ments de l'Eglise.
 L'office d'enterrement aura lieu vendredi,
 22 juillet, à 9 h. 1/2, à Chevrières.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
 La Direction
 et les membres de l'Œuvre de Saint-Paul
 à Fribourg
 vous font part de la perte douloureuse qu'ils
 viennent d'éprouver en la personne de
Mademoiselle Angèle-Marie JOYE
 de Prez-vers-Noréaz
 pieusement décédée à Fribourg, le 20 juillet,
 après une longue maladie, munie de tous les
 secours de la religion.
 L'office d'enterrement aura lieu à l'église de
 Saint-Pierre, samedi 23 juillet, à 8 h. 1/4.
 Départ du domicile mortuaire : 38, Pérolles,
 à 8 heures.

SOUMISSION
 La Direction de la Compagnie d'assurance
 « La Bâloise-Vie » met en soumission les tra-
 vaux de démolition et terrassements pour une
 partie de la construction projetée à la rue de
 Genève, à Fribourg.
 Prendre connaissance des conditions au
 bureau du soussigné, à Morat, ou à l'agence
 générale de « La Bâloise-Vie », place de la
 Gare, à Fribourg, qui recevra les offres avec
 mention y relative, jusqu'à mercredi, 27 juillet
 1932, au soir. 13335
 Morat, le 20 juillet 1932. Hugo Petitpierre,
 Arch. S. I. A.

MOTO
 A vendre une belle machine 5 HP, état
 neuf, complètement équipée (cause santé).
 Prix très intéressant. 8690 L.
 S'adresser : H. VIOLI, Curtelles s. Lucens
 (Vaud).

Vaste appartement
A louer
 prix modéré, installations modernes.
 S'adresser à A. Marro, agent général, rue de
 Romont et pour visiter, s'adresser au con-
 cierge, Pérolles, 19. 13337

DANNY
 le détective
 Collection « Le Scout » — Prix : Fr. 2.40
 AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
 130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38
 FRIBOURG

KURTH, FRIBOURG, 51, rue
 de Lausanne
 Département expédition

24-44
Nous envoyons franco
contre remboursement
 Soul. travail, fort ferr., 1/2 soufflet, s. cout. derr., N° 40-47 Fr. 12.80
 Soul. travail, fort ferrage, 1/2 soufflet, empeigne, » Fr. 15.80
 Soul. militaires, fort ferr., très forts, empeigne, » Fr. 16.80
 Soul. militaires, faç. ord., empeigne, très avant, » Fr. 16.80
 Bottines de dimanche, cuir box, 2 semelles, » Fr. 11.80
 Bottines de dimanche, cuir box, doublés peau, » Fr. 13.90
 Bottines sport, cuir chromé, s. bouts, Fr. 21.50 » Fr. 16.80
 Bottines sport, cuir chromé, av. bouts, Fr. 21.50 » Fr. 19.80

DEMANDE
 partout, personnes des
 deux sexes, pour travail
 de bureau chez soi, bon
 gain. 30705
 Ecrire Attanas et Cie,
 Genève.
 Ménagères, jeune filles
 peuvent se procurer
travail à domicile
 bien rétribué par ouvrages
 à la main. Instructions
 illustrées. Fr. 1.20; avec
 échantillons de travail,
 Fr. 2.60. 55273 Q
 Mary E. Gauggel, Bâle S.
 Case 284.

GENDARMES
Fr. 4.80
 les 20 paires, 1/2 port payé.
 CHEVALINE, MARTIGNY
 Téléphone 278

A LOUER
Place de la Gare
 pour le 25 juillet, bel
 APPARTEMENT de
 6 pièces, confort mo-
 derne.
 S'adr. à : La Suisse,
 assurances, Fribourg.

Cafés
 à remettre et à vendre,
 tous prix. Liste gratuite.
 JAC. Palud, 3, LAU-
 SANNE. 8696 L.

A vendre
 faute d'emploi, pompe à
 vin, siphon, tuyaux, boî-
 tes en laiton, filtre à vin,
 fût en fer à alcool, rabots
 de tonnelier, ainsi que plus
 de 200 bonbonnes, etc.
 Téléphone 378 ou écrire
 Case postale, 97, Bulle.

A vendre
 faute d'emploi : un buffet
 de salle à manger, un
 lavabo, un lit d'enfant,
 un lit de camp.
 Ecrire à Publicitas,
 Bulle, sous P 7498 B.

A vendre
 un buffet de cuisine fer-
 mé, en bon état. 13336
 S'adresser à Mme Schaad,
 rue Zehringen, 98.

D^r Plancherel
absent
 du 23 juillet à fin août

AUTO
 A vendre une voiture
 Fiat 509, 2 places, sortant
 de révision. Assurance et
 impôt payés.
 S'adresser sous chiffres
 P 40905 F, à Publicitas,
 Fribourg.

On demande un bon
VACHER
 pour 8 vaches; entrée im-
 médiate ou à convenir.
 S'adresser à Publicitas,
 Fribourg, sous P 13300 F

Ameublement complet
de deux chambres et cuisine
Fr. 1485.- seule-ment
 y compris la literie, matelas soignés, véri-
 table crin animal, sommiers métalliques,
 etc. Le plus bel ameublement de cette
 catégorie de prix. Splendide chambre à
 coucher à 2 lits. Armoire à glace en
 3 parties. Coiffeuse ou lavabo, avec mar-
 bre et glace. Table de nuit. Lits complets
 avec matelas crin animal véritable et
 duvets mi-édredon. Ravissant salon-chau-
 bre à manger, 7 pièces y compris buffet
 moderne et splendide divan. Cuisine habi-
 table complète, vernis-émail blanc, com-
 prenant buffet, table, deux tabourets, le
 tout recouvert d'inlaid. Meubles de fabri-
 cation suisse, garantis 10 ans par contrat.
 Facilités de paiement. Demandez nos pros-
 pectus illustrés gratuits. P 35 Z
Ameublements Pfister S. A.
 Maison de confiance. La plus importante
 en Suisse. Fondée en 1882.
 Berne, Schanzenstrasse — Bubenbergplatz.

BONDELLES
JEUDI MATIN, GROS ARRIVAGES
PROFITEZ
AU FAISAN DORÉ
J. Aellen Téléphone 9,37
 15, rue du Tir Fribourg

Grande BÉNICHON
 de Bellegarde et la Vilette
 Dimanche et lundi 24 et 25 juillet
 BONNE MUSIQUE
 Invitation cordiale. Les tenanciers :
 Romain MOOSER
 Edouard BUCHS
 2388 B
 Le plus beau choix à
 Fribourg, chez
 HAIMOS FRERES
 Pérolles, 8. Tél. 6.42.

Battense et botteuse
 matériel comme neuf, à acquérir à de bonnes
 conditions. Ces machines sont vendues par
 Syndicat Vaudois, qui achète même marque
 d'un plus grand débit. — Offres sous chiffres
 O F 63225 L, à Orell Füssli-Annonces,
 Lausanne.

CAPITOLE
 Ce soir, à 20 h. 30
 Un grand film policier
 entièrement parlé en allemand
Hans Albers
 in
Der Draufgänger
 ON DEMANDE
 pour le 25 août, éventuel-
 lement plus tôt, apparte-
 ment bien aéré de 3 à
 4 chambres et cuisine.
 S'adresser à F. KLAUS,
 place Notre-Dame, 173

CHEMISERIE
CHARLES COMTE
SPÉCIALITÉS de sous-vêtements
 réputés par leur qualité, durée et prix avantageux
Crêpe de santé Rumpf, Cosy et Nita,
 en fil d'Ecosse, coton, 1/2 laine et pure laine, camisoles,
 caleçons, combinaisons et filets
Profitez de l'escompte de 10 %
 sur tout achat au comptant
 jusqu'à fin juillet
Voyez mes vitrines

Au Faisan Doré
J. AELLEN. Tél. 9.37
 15, rue du Tir, Fribourg
POISSONS frais - Bas prix
GRANDE VENTE - Profitez
 VENDREDI MATIN
 Superbe CABILLAUD danois, COLIN français ex-
 tra blanc, FILET frais, SAUMON frais, RAIE ;
 BONDELLES de NEUCHÂTEL, PALÉES, SOLES
 FRAÎCHES, FRUITES VIVANTES, etc. MAR-
 CHANDISE de toute première fraîcheur et
 qualité.
 Service à domicile Expédition
 Pour les personnes éloignées, prière de se servir à notre
 banc, aux Cordeliers.
 Nos installations modernes nous permettent de vendre du poisson
 de mer de première fraîcheur durant toute la saison chaude.

Faites relier vos livres
A L'ATELIER DE RELIURE
DE L'IMPRIMERIE SAINT-PAUL
 qui vous donnera
 toute satisfaction
TRAVAUX
 de
GRAND LUXE
TRÈS BEAU CHOIX
 de
RELIURES COURANTES
Célérité et prix modérés
38, Avenue de Pérolles - Fribourg

On demande, pour tout
 de suite
jeune fille
 de confiance, pour servir
 au café et aider au mé-
 nage.
 S'adresser sous chiffres
 P 40911 F, à Publicitas,
 Fribourg.

A vendre
 d'occasion, un lit complet
 à 2 places. 40910
 S'adresser : rue Mar-
 cello, 8, rez-de-chaussée.

A louer
 appartement de 3 cham-
 bres (1er étage), cuisine et
 confort. Prix : Fr. 70.—
 S'adresser sous chiffres
 P 40909 F, à Publicitas
 Fribourg.



de bonnes ADRESSES



Papeterie. Articles de bureau.
J. LABASTROU
r. de Lausanne 54, tél. 4.68

Lingerie pour dames
HENSELER-COTTING
r. de Lausanne 82, tél. 350

Dames — Messieurs
AU CHIC TAILLEUR
Fetschluet Gummy, F. Grimoux, 12

Articles de ménage
MARSA S. A.
Grand'places. Tél. 7.08

Bas et lingerie de dames
Parfumerie de Péroilles
R. Thalmann. Péroilles, 10

Linoléums et tapis
MARCEL CHIFFELLE
R. de Romont, 31 t. 11.67

LIBRAIRIE
de l'UNIVERSITÉ
r. de Romont, 16, tél. 5.18

P. BÆRISWYL, coiffeur
R. de la Banque, 22. Tél. 12.65

Liquidation partielle
chez
KURTH

Confections pour dames
H. SIDLER
r. des Epouses, 143

POURBURES
AU RENARD ARGENTE
M. M auvilly, r. Romont, 28

Parapluies. Chapeaux.
CHAPALEY - BRUGGER
r. de Lausanne 20, tél. 21.

Voitures d'enfants
Eichenberger frères, S. A.
Place de la Gare. Tél. 9.85.

CHEMISÈRE - LINGERIE
Ch. COMTE
r. de Lausanne, 46, tél. 7.76

Vélos. — Motos.
Eichenberger frères, S. A.
Place de la Gare, tél. 9.85.

Photo. — Optique.
E. YANTZ
r. de Romont, 11, tél. 82.

Meubles
R. BRUGGER
R. du Pont Susp. 109 Stalden, 7

Articles de sports
HAYMOZ frères
Avenue de Péroilles, 8

Confiserie. — Tea Room.
E. LEIMGRUBER
Av. de la Gare, 35, tél. 183

Chaussures
KURTH
r. de Lausanne, 50, et 2.

Grand Café-Restaurant
DES CHARMETTES
Jardin. — Concert permanent.

A louer

pour le 25 juillet 1932, à Péroilles, 55, un appartement de 4 chambres, 1 mansarde, chambre de bains installée, chauffage central à l'étage. 1-28
Cet appartement est disponible dès ce jour. S'adresser à la Banque populaire suisse, 1^{er} étage, bureau N° 1.

Meubles en tous genres

Bois dur et sapin. 2-9
Meubles de vestibule, sellettes, tables, chaises, etc. Le meilleur marché.
Fr. Bopp, maison d'ameublements, Fribourg rue du Tir, 8, Téléphone 7.63

Cercle catholique de Bulle

S. A. dissoute en liquidation
Conformément aux avis parus dans le présent organe, les 4, 5, 8 octobre 1929, il est rappelé une dernière fois que, jusqu'au 15 août 1933, au plus tard :
1. les créanciers éventuels de la S. A. en liquidation ont à produire leurs créances au liquidateur soussigné, sous peine de déchéance de leurs droits ;
2. les actionnaires obtiendront, moyennant production de leurs actions et légitimation suffisante, le remboursement de leurs titres au pair, auprès des Banques suivantes :
Crédit Gruyérien, à Bulle,
MM. Weck-Eby, à Fribourg,
ce, sous réserve d'une répartition ultérieure du solde de liquidation éventuel.
2383 Pour les liquidateurs :
J. Ackermann, avocat, Bulle.

BICYCLETTES

avec pneus Michelin et moyeux Torpédo depuis Fr. 95.-
Radio puissant permettant d'obtenir 195 fr. tenir tous les postes d'Europe.
On peut joindre à ces radios un 2^{me} haut-parleur ainsi que gramophone

Pneumatique Mousse Valentini
inévitable pour vélos et motos, de toute souplesse, garantie deux ans, adopté par l'Armée italienne et les postes de Berne.
Pneus à talon, Fr. 18.- Pneu à tringles, Fr. 19.-

A. CURRAT, Cycles
Avenue de la Gare, BULLE

Ménage deux personnes demande
jeune domestique
pour aider à la cuisine et au jardin. Gages : Fr. 40.—. Offres avec certificats et photo, si possible, à V. Z., Poste restante, Nyon (Vaud).

1872

Les contemporains de 1872 sont convoqués samedi soir, 23 juillet, au café Richemont, à 20 h. 30, pour agape. 13323

Service des autobus C. E. G.

Nouvelles facilités de transport en vigueur dès le 1^{er} août 1932
ABONNEMENTS pour un nombre illimité de courses valables tous les jours entre deux stations déterminées. 2391 B
Pour renseignements, prière de s'adresser au Bureau F. M. A., à Fribourg, Péroilles, 3, tél. 12.61, ou au Service des Autobus, à Bulle, tél. 85. Direction C. E. G.

Feu d'artifice

LAMPIONS — BOUGIES
Grand choix Prix modérés
5 % Timbres d'escompte 5 %

Charles Mayer, broserie
Grand'rue - Rue des Epouses

CINEMA ROYAL

Ce soir, dernière représentation de la grande opérette
Un caprice de la Pampadour
TARIF RÉDUIT

Dès le 27 juillet La clinique dentaire

sera installée

Rue de Romont, 18
(au 2^{me} étage du Café de la Paix.)

Procédés ULTRA-MODERNE pour travaux de tous genres. Rayons X.
Docteur E. DESCOMBES

Architecte-conducteur de travaux R. Martin

est demandé pour la direction du chantier de l'immeuble de « La Baloise-Vie », à Fribourg. Adresser offres et certificats à l'Agence générale, place de la Gare, N° 10, à Fribourg, avant mercredi, le 27 juillet 1932. 13334
Hugo Petitpierre, Arch. S. I. A. Morat.

R. Martin

méd. dentiste
ABSENT
Reprendra ses consultations le 22 août.

Sommelière connaissant bien le service
demande place

ou comme sommelière ou comme fille de salle. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 7494 B.

Salumeria Beerl
Tél. 278, Martigny (Valais) expédie 1/2 port payé

Saucisse ménage moitié porc
à Fr. 1.50 le kg.

Réparations & transformations de

meubles rembourrés et de la literie
Grande terrasse pour mettre le crin au soleil. 2-8
Se recommande : Fr. Bopp, tapissier, rue du Tir, 8, Fribourg, Téléphone 7.63.

LAMES A MOUCHETTES

pour parois et plafonds. Prompte livraison.
WINCKLER & Cie S. A.
FRIBOURG. Téléphone 2.08 172-9

Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

Impressions en tous genres

COUPONS

en :

- Lainages
 - Cotonnades
 - Soies artificielles
 - Popelines & Zéphirs
- pour chemises.

En plus, de réelles occasions dans tous les rayons.

G. Kemm-Ellenberger

Rue du Tilleul, 155
FRIBOURG

Louis BARDY FRIBOURG

FERBLANTERIE — COUVERTURE
INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES centraux — Ventilation Paratonnerres
Projets et devis sur demande sans engagement.
Criblet, 6 et 8 Téléphone 282

'Lido'
La ceinture pour le bain
7.90

'Lido'
Le soutien-gorge pour le bain
3.50

sont indispensables pour les dames fortes

Aux
Corsets élégants
69, rue de Lausanne,
Fribourg. Téléph. 11.11.

VIENT DE PARAÎTRE

P. Léon Veuthey, Cordelier
Alexandre d'Alexandrie
Prix : Fr. 3.50
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place St-Nicolas et Avenue de Péroilles, 38
FRIBOURG